JEUDI 13 MARS 1958

55e ANNEE — No 59

J. A.

Journal et

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

ABONNEMENTS :

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE . . . . FR.	9.-	16.50	32.-
ETRANGER . . . FR.	13.-	24.-	47.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF REVOCATION ECRITE UN MOIS AVANT L'ECHEANCE

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER & Cie - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX IIc 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 36
et ses agences en Suisse et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ
ANNONCE . . . . . 13 cts le mm.
RÉCLAME . . . . . 30 » »
AVIS MORTUAIRES . . . 30 » »
(Majoration : 20 % pour emplacement exigé) 25 % pour réclames en première page
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

Richesse et extravagances

PAR LEON MURIEZ

Au milieu de la médiocrité des ressources qui est le lot du grand nombre l'extraordinaire fortune de quelques-uns éclate parfois en des manifestations excentriques ou extravagantes.

« Prima donna assoluta » du siècle selon les connaisseurs, la Callas s'affirme tapageuse et excentrique en traînant après elle, de Milan à Chicago via Paris, deux cent cinquante robes et vingt-cinq manteaux, quarante jupes, cinquante chapeaux et autant de paires de chaussures. Elle peut faire rêver, irriter, rendre jalouse la jeune femme absorbée par son bureau, son atelier ou son ménage et qui voudrait céder un peu au penchant de sa coquetterie; elle peut faire se serrer le cœur de telle mère de famille nombreuse qui souhaiterait vêtir ses enfants avec plus de variété et de confort.

Mais cet étalage est bien modeste à côté des véritables excentricités de la fortune.

Qu'est-ce alors que la richesse ? Quel niveau de fortune libère les virtualités de la véritable extravagance ?

Pour un homme, une femme des classes moyennes, les cent quarante mille dollars du Sweepstake Irlandais, les soixante millions du gros lot de la Loterie Nationale française, ou toute autre accession brutale à un niveau équivalent de disponibilités financières, c'est cela la fortune.

Fortune pourtant bien anodine. C'est au delà que réside la faculté d'extravaguer. Il faut concevoir des hommes ou des femmes pour qui cent quarante mille dollars ou soixante millions de francs dépensés d'un seul coup ne représentent pas grand-chose.

Tel ce cheik Abdoulah el Zawir, du Yemen, qui commandait, en fin 1957, à un bijoutier parisien, un dentier incrusté de bijoux dont chaque dent devait porter 600 dollars de diamants. Tel ce roi du pétrole du Qatar, principauté du Golfe Persique, qui choisissait chez un bijoutier, en mai 1956, 140 montres de 600 dollars chacune, pour les femmes de son harem. Tel ce fils d'Ibn Seoud qui commanda dans un seul magasin parmi les jouets qu'il voulait offrir à ses jeunes parents, 247 autos valant chacune 450 dollars; et ces amusements perfectionnés, munis d'un moteur à gaz, n'étaient qu'une petite partie des munificences du prince.

Les héritiers des fastes des Mille et Une Nuits ne monopolisent pas la chronique des fortunes envolées en fantaisies.

Aux USA, pendant les années 1920-1930 Wild Bill Ransem en fournit un chapitre : On pourrait rappeler, au hasard, l'achat en une seule fois de 125 complets, trois douzaines de paires de chaussures, 20 chapeaux et trois camions pleins de sous-vêtements; l'acquisition en vue d'un voyage qui ne se fit jamais, d'un train de luxe avec salles de bain et piscine; sa tentative, tournée en fiasco, de briller au théâtre, qui se termina par une croisière aux Antilles. Les invités en étaient les acteurs de la troupe, le tout agrémenté par un orchestre loué 300.000 dollars et arrosé de 1.000 bouteilles de champagne.

Grace Vanderbilt dépensait 900.000 dollars par an pour amuser ses hôtes, 90.000 dollars en une seule fois pour faire rejouer dans sa maison de campagne de Beaulieu un spectacle de «Broadway», The Merry Widow, et terminait la soirée en offrant à ses 400 invités un spectacle de ballets orientaux où les costumes des danseuses ornés de rubis étaient estimés 24.000 dollars au bas mot. Grace Vanderbilt avait conscience de ses excès et, une fois confia : « Je me sens en sympathie avec la pauvre chère « Marie-Antoinette ». Car si la Révolution éclatait aux Etats-Unis, je serais sans doute la première à être exécutée ».

Edith Rockefeller Mac Cormick, surnommée la «Princesse de Standard Oil» n'hésitait pas à dépenser 15.000 dollars en fleurs pour un banquet, 600.000 dollars pour un collier d'émeraudes, 120.000 dollars pour un tapis historique venu de Perse, 30.000 dollars pour un livre rare; il est vrai qu'elle sut aussi consacrer 3.000.000 de dollars à aider la Société d'Opéra de Chicago.

Au temps de leur vogue, les étoiles de cinéma font aussi des extravagances : comme Ransom déjà cité dépensait 9.000 dollars par semaine pour les toilettes de sa femme, Diana Dors, l'étoile anglaise se trouvant à Hollywood dépensait 7.500 dollars pour faire venir de Londres, M. Raymond, son coiffeur préféré.

Ces phénomènes ne sont pas particuliers à notre époque. On peut les relever à travers l'histoire; leur support seul diffère.

Ce fut, ou le commerce maritime au XVIe siècle, ou la ruée sur les métaux précieux, ou l'âge d'or de la révolution industrielle au XIXe siècle, c'est aujourd'hui l'or noir qui engendre en général les « riches » de notre époque.

L'inégalité des rémunérations et des niveaux de vie est devenue un élément calculé du plan, accélérateur ou frein selon le modelé social fixé par l'Etat rationnel et arbitraire. Elle prend alors un caractère implacable et froid qui la rend plus cruelle, imperméable à l'espoir, inaccessible à l'illusion d'atteindre à l'opulence que l'homme des pays libres peut caresser et quelquefois réaliser, comme le soldat de la Révolution française qui emportait dans sa giberne un bâton de maréchal.

Et pourquoi considérer la très grande richesse d'un œil chagrin ou jaloux ?

Ce qui est désagréable et par quelque biais immoral, c'est la perversion dans l'usage de l'excès. Puisque le monde de la libre entreprise permet à certains d'accéder à l'opulence, il ne reste qu'à la justifier par son emploi.

Il ne s'agit pas de proposer aux milliardaires la voie du Pauvre d'Assise. Les grands seigneurs d'Europe orientale étaient opulents; mais, en entretenant des troupes de chanteurs et de danseurs, ils créèrent le milieu où s'épanouit l'art musical, vocal et chorégraphique russe. Le mécénat des grands bourgeois et des grands seigneurs de France, d'Italie et d'Espagne entre le XVe et le XVIIIe siècle soutint l'épanouissement des arts et de la littérature. Les riches du siècle de Louis XIV se sont justifiés à travers le canal de Saint-Vincent de Paul. Des fondateurs d'une importance capitale honorent certains milliardaires américains.

Philosophes et physiciens affirment qu'au delà d'une certaine variation de quantité apparaît un changement de qualité. Ainsi en est-il de la richesse. Au delà d'un certain niveau, la possibilité d'en jouir devient pouvoir d'en bien user.

Il y a de beaux rôles à tenir pour ceux qui ont des excès de fortune au point d'avoir envie de les dissiper en extravagances. Pour qui voudrait user utilement de ses excédents, il n'y aurait même jamais excès.

L. M.

Un pasteur suisse expulsé de France

M. Michel Grenier, pasteur, établi en France depuis plusieurs années, a été l'objet d'une mesure disciplinaire de la part des autorités françaises, qui lui ont signifié de quitter le territoire de la France dans le délai de deux heures. M. Grenier, qui est ressortissant suisse, est arrivé en Suisse ayant dû laisser en France sa femme et ses enfants, qui ont la nationalité française. Il a déclaré avoir été expulsé pour avoir condamné publiquement certains actes de terreur commis en Algérie.

Alerte, sauvetage en montagne

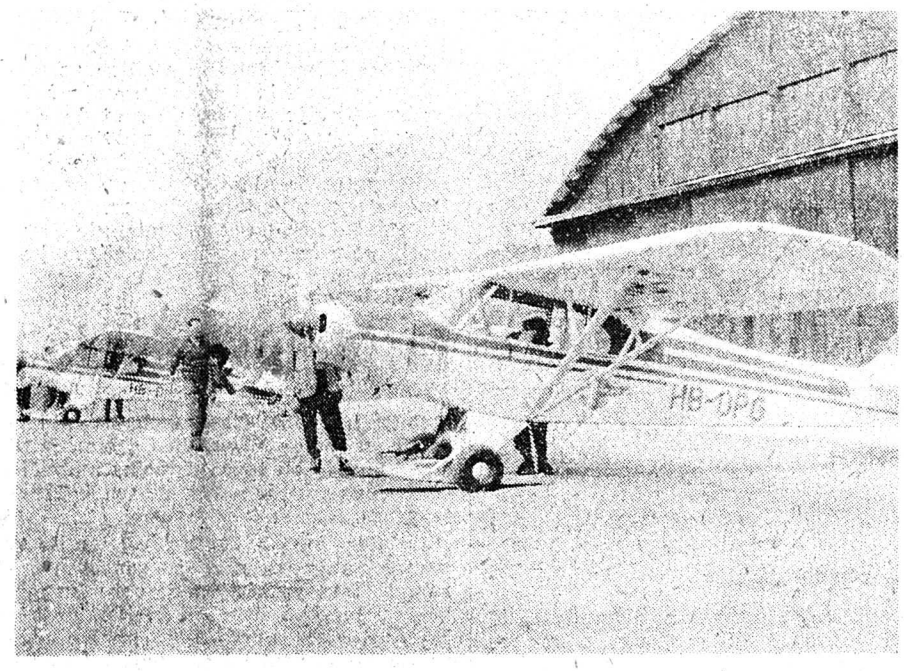

Devant les hangars, à l'aérodrome de Sion, les avions, équipés de patins pour la neige, sont prêts à partir. Un appel vient d'être lancé depuis une cabane en haute montagne. Dans quelques minutes les pilotes redescendront les blessés qui seront dirigés ensuite vers l'hôpital. Les actions de secours sont nombreuses et ont permis de sauver plusieurs alpinistes suisses et étrangers.

Les week-end sont-ils dangereux ?

LA DÉTENTE PHYSIQUE PEUT ÊTRE FATALE !

(De notre correspondant particulier)

Il a été établi ces derniers temps que la courbe de l'infarctus du cœur si répandu et tant redouté, s'élève pendant le week-end pour revenir à la normale le lundi. On est tout d'abord tenté d'en accuser le week-end avec une consommation accrue d'alcool et de tabac, denrées de consommation toxiques exerçant un effet vaso-constrictif, et les excès de table avec l'abus de matières grasses favorisant la coagulation du sang et la formation de caillots. Mais d'autres facteurs encore entrent ici en jeu.

De même que le plongeur, qui s'est rapidement adapté à la pression accrue de l'eau en profondeur, est exposé, en remontant à la surface, à de graves dangers par suite de la suppression subite de cette pression, dans la vie moderne, aux excitations et aux efforts psychiques prolongés succèdent des détentes physiques qui peuvent être fatales. L'automation exempte souvent à ce point l'ouvrier manuel de tout effort corporel que sa circulation sanguine en est entièrement troublée. Dans les muscles, à peine mis en action, le nombre des vaisseaux extrêmement ténus qui pourvoient les muscles d'oxygène, devient insuffisant.

Le Pr Hochrein, chef de la clinique médicale de l'hôpital municipal de Ludwigshafen, et son collaborateur, le Dr Wetzel, viennent de publier au sujet de ce problème des cas intéressants.

Un étudiant, un as du saut en longueur, qui s'entraînait en vue de l'Olympiade, interrompit soudainement son entraînement pour se préparer à son examen de droit. Il ne tarda pas à tomber malade, les crises cardiaques se succédaient et son cas paraissait désespéré. Le Pr Hochrein prescrivit au malade de quitter son lit et de reprendre aussitôt son entraînement. Au bout de peu de temps il était guéri et put même gagner à l'Olympiade une médaille d'argent.

LES DANGERS DE LA SPECIALISATION

Il est avéré qu'après des états de forte tension psychique parfaitement supportés, des personnes s'effondrent tout à coup lorsque cette tension cesse subitement. A notre époque, l'extrême spécialisation du travail rend plus difficile l'aptitude à surmonter ce choc.

Le week-end ou les vacances, succédant à des jours ou des mois d'effort intense, peuvent mettre en action le dangereux mécanisme de détente. Pour éviter la mésaventure du plongeur, l'homme doit arranger sa vie de manière à intercepter la perte soudaine de tension par d'autres tensions qu'il doit s'imposer à lui-même, faute de les trouver dans son entourage.

Ce n'est pas uniquement pour des raisons financières que tant de gens, après avoir obtenu de haute lutte la semaine de quarante heures, éprouvent le besoin de faire des heures supplémentaires.

Peter Erfinger.

Echos et Rumeurs

Il a été établi au cours d'un dernier recensement, que l'URSS comptait aujourd'hui 203 millions d'habitants, dont 40.000 centenaires. Soixante-quinze pour cent de la population actuelle est né sous le régime soviétique.

★

Le grand écrivain anglais Somerset Maugham (80 ans), a confié à l'ex-Premier britannique Winston Churchill qu'il était allé visiter à Roquabrune au cours de sa récente maladie : « Bien que d'apparence chétive, je me porte bien; et je tiens physiquement si peu de place, que la mort continue à m'oublier. »

★

Pour avoir mis au monde et élevé dix enfants, dont le plus jeune a un an révolu, plus de 4000 femmes soviétiques ont été honorées en 1957 du titre de «Mère héroïne», selon les «Bulletins officiels du Soviet suprême de l'URSS».

Cette distinction, instituée par Staline en 1944, est depuis régulièrement attribuée. Elle donne droit au port d'un insigne d'honneur : Etoile d'or sur fond de rayons d'argent.

La flotte suisse du Rhin compte 360 bateaux. Elle transporte 110 millions de tonnes de marchandises annuellement. Notre flotte de haute mer possède, elle, 24 unités totalisant une capacité de 151.000 tonnes.

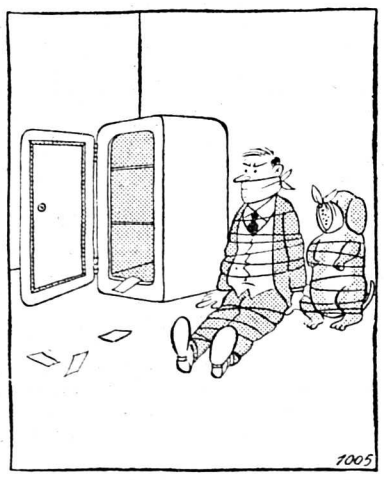

On ne prend jamais trop de précautions

★ L'INSTANTANÉ DE PIERRE VALLETTE

Toile de fond !

L'ami Gaston m'a confié, avec une candeur désarmante : « Dès que j'ai enlevé mon pardessus, en rentrant à la maison, mon premier geste est de tourner le bouton de ma radio, et je ne coupe le courant qu'à l'instant de mon départ.»

« Tu es un «mordu», lui répondis-je poliment, cachant le mieux possible ma désapprobation.

« Pas même », rétorqua-t-il. « Je ne l'écoute pas. Seulement voilà, j'ai besoin d'une toile de fond !»

Hélas, Gaston n'est pas une exception. Cinq fois sur dix, quand je me rends dans l'intérieur de tel ou tel, la radio donne à plein rendement. Et... personne ne l'écoute ! Il en va de même dans les cafés et les restaurants.

Pour quelques-uns, peut-être s'agit-il simplement d'amortir les vingt-six francs de concession annuelle ! Tout est possible, et plus rien ne m'étonne en ces temps de folie collective.

Pourtant, je crois plutôt que, pour la majorité de ces maniaques, intoxiqués par les ondes, il s'agit de combler le vide d'une existence dans laquelle tout élément spirituel, ou même intellectuel, est inexistant.

Evidemment, cette constatation est navrante. Mais comment surprendrait-elle d'une part, et, d'autre part, comment condamner ces malheureuses victimes d'un siècle où le matérialisme est un véritable dictateur ?

Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'on ne peut espérer pour l'instant aucun remède à cet état de fait.

Ecouter la radio, c'est bien, très bien. S'en servir comme d'un stupéfiant, alors ça...

Et ce ne sont pas les distractions de basse qualité que l'on offre trop souvent au public qui nous sortiront de ce pétrin !

P. V.

Des astronomes st-gallois mettent au point un nouveau télescope

Sous la direction du professeur N. Sauer, le groupe de travail d'astronomes de St-Gall vient de mettre au point un nouveau genre de télescope, construit suivant le principe du développement progressif. Toutes les parties qui le composent sont normalisées et peuvent être assemblées par n'importe quel amateur qui s'intéresse à l'astronomie ou au repérage des spoutniks. Mû à la main ou mécaniquement, le télescope suit le mouvement des astres très fidèlement. Notre photo montre le prof. Sauer examinant ce télescope à la portée de tous et qui se trouve braqué sur l'étoile polaire.

Il y a quelques jours, des ouvriers ont voilé les jambes de Marlène Dietrich sur les affiches annonçant son film « Témoin de l'accusation ». Des passagers du métro et des conseillers municipaux se sont plaints que les affiches apposées dans les couloirs du chemin de fer métropolitain montraient un peu trop des jambes admirables de la séduisante grand-mère.

CHRONIQUE SPORTIVE

● HOCKEY SUR GLACE

Suisse-Canada 3-8

(1-2 ; 1-4 ; 1-2)

Les gradins de la patinoire de Bâle ne comportent que peu d'espaces vides lorsque débute cette deuxième rencontre Suisse - Canada. C'est en présence de 12.000 spectateurs que les équipes suivantes font leur entrée sur la glace :

Suisse : Ayer - Nobs, H. Riesch - Diethelm, Weingartner - Blank, Handschin, Bazzi - Friedrich, Werhli, Naef - H.M. Sprecher - Messerli.

Canada : Edwards - Macbeth, Trenn - Redmond, Lamirande - Mackenzie, Bonello, Broden - Tom O'Connor, Sinden, Burns - Samolenko, Attersley, Gagnon.

Le départ des Canadiens est beaucoup plus rapide et véhément que la veille à Zurich. A la 2e minute, Bonello ouvre le score. Lorsque Tom O'Connor doit sortir deux minutes, la ligne d'attaque lausannoise se met en évidence par quelques dangereuses offensives. Mais, dès qu'ils se retrouvent au complet, les Canadiens reprennent la direction des opérations. Bonello parvient, à la 9 minute, à marquer un nouveau but. Cependant les Suisses surprennent agréablement en réagissant avec un bel enthousiasme, qui sera récompensé à la 12e minute par un but du jeune Messerli, qui fait ainsi pleinement honneur à sa première sélection en équipe nationale. Ce succès helvétique déclanche une riposte immédiate de l'adversaire, qui échoue grâce à la vigilance d'Ayer.

La deuxième période de jeu permet de constater que les Suisses se montrent capables de résister avec un certain bonheur aux assauts menés par leurs prestigieux adversaires. Une descente en solo de Burns se termine par le troisième but canadien (22e minute). Trois minutes plus tard Attersley augmente l'écart et à la 33e minute Samulenko, puis quelques secondes après Mac Kenzie l'imitent à leur tour. Le score est alors de 6 à 1 en faveur des champions du monde. Mais deux minutes avant que retentisse la sirène, Handschin, d'un tir de loin, marque le deuxième but pour la Suisse.

C'est Tom O'Connor qui, à la 44e minute réussit le premier but du dernier tiers temps, après avoir dribblé toute la défense helvétique. Nullement découragés, les hockeyeurs à Croix blanche luttent vaillamment. Profitant de la sévérité des deux arbitres allemands, MM. Schuster et Schœmer, qui infligent plusieurs minutes de pénalisation à certains Canadiens, les Suisses inquiètent à leur tour le gardien adverse, mais sans toutefois parvenir à le battre. Quatre minutes avant la fin, Ayer devra s'incliner sur un tir croisé de Mac Kenzie, qui obtient ainsi le huitième et dernier but de son équipe. Une minute plus tard, Naef profite habilement d'une passe soudaine de Friedrich pour marquer le troisième but suisse.

Championnat suisse de handball sur gazon (à 11 joueurs)

Ce championnat est organisé par la section de handball sur gazon (FHA) sur mandat de la Commission suisse de handball (HBA) instituée par trois fédérations : SFG, ASFA, ACSGS, conformément au règlement de championnat adopté en 1955, en deux tours, (match aller et retour).

SONT INVITES A S'INSCRIRE

a) toutes les équipes qui ont participé au championnat d'été 1957 sur gazon ou en salle au cours de l'hiver 1957-58.

b) toutes les sociétés qui poursuivent un but sportif — hockey, association de jeunes gens, éclaireurs, etc., ceci afin de rendre plus populaire le handball sur gazon et de permettre à certains groupements sportifs de développer avantageusement leur condition physique.

Les sociétés qui désirent participer pour la première fois au championnat sont priées de se mettre en rapport avec leur chef régional :

Pour le Valais : Mario Ruppen à Viège, téléphone 7 22 55.

DELAIS POUR LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions d'équipe doivent parvenir aux adresses ci-dessus jusqu'au *17 mars 1958*. Toutefois, les nouvelles équipes pourront être acceptées après ce délai pour autant que leur comité ait pris contact avec le chef de la région. Les formules seront envoyées aux équipes à réception de leur inscription, avec des instructions sur cet objet.

FINANCES D'INSCRIPTION

En Romandie, les équipes sont réparties en 1ère et 2e ligues. Afin de favoriser la création de nouvelles formations, la FHA consent pour la première fois, à bien plaire, à ne percevoir que les finances pour les deuxième et troisième ligues dans les autres régions, soit.

Inscription d'équipe. — 1ère ligue romande, équipes de SFG, ASFA, ACSGS Fr. 40.—; autres équipes Fr. 60.—. — 2e ligue romande : équipes de SFG, ASFA, ACSGS, Fr. 20.—; autres équipes Fr. 30.—.

Finances par joueur : avant le 1er avril : équipes de SFG, ASFA, ACSGS, Fr. 1.—; autres équipes, Fr. 1.50. — dès le 1er avril : équipes de SFG, ASFA, ACSGS, Fr. 2.—; autres équipes, Fr. 2.50.

Nous avons également l'avantage de vous informer qu'un cours pour entraîneurs et arbitres sera organisé à Lausanne le 23 mars prochain. Chaque équipe inscrite au championnat se fera un plaisir de faire bénéficier de ce cours un entraîneur-joueur et un arbitre ou aspirant-arbitre. Les inscriptions sont reçues auprès du chef de la région. Le programme de cette journée technique vous sera transmis ultérieurement.

Avec plaisir, nous répondrons à vos demandes de renseignements et vous présentons nos plus cordiales salutations.

Comité régional de handball sur gazon

pour le Valais : Mario Ruppen
pour la Suisse rde : A. Gruring

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédacteur responsable : F.-Gérard Gessler.
Régie des annonces : Publicitas S. A., Sion.

● FOOTBALL

Suisse A - Wiener Athletic-Club 5-1 (1-0)

Dirigées par M. Huber, de Thoune, les deux équipes jouent dans les compositions suivantes :

Suisse A : Elsener (Grasshoppers) - Kernen (La Chaux-de-Fonds), Weber (Bâle) - Grobety (Servette), Schneiter (Young Boys), Leuenberger (La Chaux-de-Fonds) - Chiesa (Chiasso), Eschmann (Servette), Meier (Young Boys), Rey (Young Boys), Riva (Chiasso).

Wiener A.-C. : Gilly - Janeczek, Melchior, Mach - Machetanz, Hruska - Schrœtter, Szokol, Kaltenbrunner, Hornig, Pesl.

D'emblée les Suisses qui jouent revêtus d'un rutilant maillot orange, prennent la direction des opérations. Ils seront nettement supérieurs tout au long des 15 premières minutes. Au cours de cette période Eschmann rate quelques belles occasions d'ouvrir le score. Les Viennois tentent de réagir au moyen de percées individuelles qui sont facilement annihilées. Meier et Schneiter se mettent particulièrement en évidence par leur judicieuse distribution. Riva, pourtant abondamment servi, ne parvient pas à s'imposer car il semble ne pas s'adapter à l'état du terrain. Malgré leur supériorité les Suisses doivent attendre la 35ème minute pour réussir par l'entremise de Rey, leur premier but. Jusqu'à la pause le jeu continue à être à sens unique, le gardien viennois étant constamment alerté.

La seconde mi-temps sera marquée par les exploits de Rey, le meilleur buteur, et de Riva qui après une mise en train laborieuse s'affirme comme le plus redoutable adversaire des Viennois. Après que Rey eut marqué à la 58ème et 65ème minutes, Pesl pour le Wiener A. C. profite d'une des rares erreurs de la défense helvétique pour inscrire le seul but autrichien. A la 77ème minute, Meier transforme victorieusement une passe de Riva. La fin assez mouvementée verra les Suisses obtenir un cinquième but à la dernière minute, par Meier à la suite d'un corner.

L'équipe suisse a donné entière satisfaction aux sélectionneurs et a également emballé le public par son jeu aussi plaisant qu'efficace.

★ Match amical, à Karslruhe : S. C. Karlsruhe bat Young Fellows 4-1 (1-0).

★ Match amical, à Berlin-Est : Sélection Allemagne de l'Est bat Z.S.K. Moscou, champion URSS 4-0.

MATCHES D'ENTRAINEMENT DES DIFFERENTES SELECTIONS NATIONALES

« Espoirs » bat Suisse B 3-1 (2-1)

Disputée sous la lumière des projecteurs, devant 2.000 spectateurs et sur le terrain enneigé du Neufeld à Berne, cette rencontre a été dirigée par M. Meister, de Neuchâtel.

Voici la composition des équipes :

Suisse B : Jaccottet (Cantonal) - Tacchella (Cantonal), Morf (Granges) - Zingg (Nordstern), Burger (Bâle), Mueller (Servette) - Hosp (Concordia), Brizzi (Winterthour), Dettwyler (Nordstern), bneter (Young Fellows), puis Dufau (U GS), Frey (Lucerne).

« Espoirs » : Eichmann (La Chaux-de-Fonds) - Joye (UGS), Walker (Young Boys) - Maffiolo (Servette), Facchinetti (Granges), Coduri (Lugano) - Pantellini (Locarno), Fauqueux (Servette), Allemann (Young Boys), Pottier (La Chaux-de-Fonds), Hertig (Servette).

Malgré le froid la partie est immédiatement très animée. A la 2ème minute déjà, les « espoirs » prennent l'avantage par un but d'Allemann qui transforme un penalty accordé pour faute de main d'un défenseur adverse. Bien que plus actifs les « espoirs » doivent concéder l'égalisation à la 24ème minute sur un tir de Burger, bien amené par Brizzi. Des deux côtés les centredemis jouent d'une façon offensive. C'est ainsi qu'à la 38ème minute, Facchinetti redonne l'avantage aux « espoirs ». A la fin de cette première mi-temps, l'équipe B s'assure un certain avantage territorial grâce à son jeu d'ensemble plus soigné.

Au cours de la seconde mi-temps, les défenses prennent lep as sur les lignes d'attaque, qui n'arrivent plus à élaborer des offensives cohérentes. C'est à nouveau Facchinetti qui se distinguera en marquant le troisième but pour les « espoirs » grâce à une passe de Pottier. Sous l'impulsion de Brizzi, l'équipe B se montrera supérieure en fin de match, mais les avants, piètres réalisateurs, ne parviennent pas à concrétiser cette supériorité.

Incidents lors de la course Paris-Nice

Cette troisième étape Vichy-St-Etienne de la course Paris-Nice a bien failli être annulée ou tout au moins amputée de la plus grande partie de son kilométrage.

En effet à 10 h. 30, la direction de la course annonçait que les coureurs seraient transportés par car jusqu'à Fleurs, localité située à 38 km. de St-Etienne. Mais, après-midi, un émissaire de l'organisation annonçait que les routes étaient praticables (le soleil avait brillé toute la matinée) et que l'étape pouvait être disputée sur l'itinéraire établi la veille.

C'est par un sprint massif que l'étape devait s'achever. Jamais le peloton ne permit d'échappée. Seul, le Belge Plankaert avait pu en conduire une véritable avant de devoir s'incliner.

Il fallut attendre le 81ème kilomètre pour voir cinq coureurs tromper la vigilance du peloton : Derycke, Foré, Bertolo, Ferlenghi et Plankaert se détachèrent alors et entamèrent la côte de Vendrages avec 5" d'avance. Seul Plankaert dans la montée, évitait d'être rejoint et atteignait le sommet (km. 89) 10" avant Gratton et 20" avant le peloton. Gratton rentrait rapidement dans le rang, cependant que Plankaert, au contraire, augmentait son avance. Celle-ci, de 50" au 96ème km., passait à 2' 30 à Feurs, 15 km. plus loin.

Plankaert était pourtant rejoint à 18 km. de l'arrivée. Durant les derniers kilomètres, Defilippis, Le Ber, Forlini et Darrigade tentèrent vainement de prendre le large, mais sans succès. Une fois de plus Vannitsen, parti en tête, gagnait le sprint avec une longueur et demie d'avance sur son compatriote van Aerde.

CLASSEMENT DE L'ETAPE VICHY - SAINT-ETIENNE

1. Vannitsen, Belgique, les 149 km. en 4 h. 06' 02 ; 2. van Aerde, Belgique ; 3. Derycke, Belgique ; 4. Forlini, France ; 5. Poblet, Espagne ; 6. Foré, Belgique ; 7. Darrigade, France ; 8. de Cabooter, Belgique ; 9. Truye, Belgique ; 10. Desmet, Belgique ; 11. van Tieghem, Belgique ; 12. Gainche, France. Puis : le peloton, tous dans le même temps que Vannitsen.

CLASSEMENT GENERAL APRES LA 3ème ETAPE

1. Nascimbene, Italie, 15 h. 16' 17 ; 2. Vannitsen, Belgique, 15 h. 16' 37 ; 3. Derycke, Belgique ; 4. Debruyne, Belgique ; 5. Fornara, Italie ; 6. Accordi, Italie ; 7. Geminiani, France, même temps ; 8. Brandolini, Italie, 15 h. 16' 40 ; 9. Ferlenghi, Italie, 15 h. 17' 27 ; 10. Forestier, France, 15 h. 21' 19.

Rip Kirby

« Copyright by COSMOPRESS, Genève »

La Feuille d'Avis du Valais est le journal de tous les sportifs, c'est votre journal.

70

MICHEL ZEVACO

Un roman de cape et d'épée

LA DAME EN BLANC

LA DAME EN NOIR

En raillant de la sorte, il entrait, fermait la porte à double tour et mettait la clé dans sa poche.

Pinacle le regardait d'un air hébété. En ce moment, il était tout à fait incapable de prononcer une parole, d'esquisser le moindre geste pour sa défense. Ragastens, s'il l'avait voulu, aurait pu le saisir à la gorge et l'étrangler. Il n'eût pas opposé plus de résistance que le mouton à l'abattoir, sous le couteau du saigneur.

Et Ragastens le voyait bien, car son sourire railleur s'accentua. Et avec une désinvolture qui eût transporté Pinacle aux dernières limites de l'effarement, s'il ne les eût atteintes du premier coup, il invita gracieusement :

— Entrez, entrez, monsieur Pinacle, et asseyez-vous. Car, Dieu me pardonne, vous flageolez sur vos jambes, comme si vous étiez ivre.

Il disait vrai : Pinacle semblait sur le point de s'écrouler tant il vacillait. Il serait tombé, en effet, si Ragastens ne lui était venu en aide, de sa poigne de fer, ne l'avait soutenu et guidé vers un siège sur lequel il se laissa tomber comme une masse et demeura prostré en essuyant d'un geste machinal la sueur froide qui inondait son front.

Cependant, Ragastens disait, de son air d'implacable raillerie, en s'asseyant tranquillement :

— Je vois d'où vient votre émotion : c'est que je vous avais dit que vous me verriez le 10 et je suis en avance d'un jour. Je vais vous dire : demain, c'est à votre maître que j'ai affaire. Vous savez bien, cet illustre duc de Sorrientès qui, devenu vice-roi de France, doit faire de vous un premier ministre.

Ces paroles, qui prouvaient qu'il savait tout, achevèrent de faire sombrer le peu de lucidité qui restait encore dans l'esprit de Pinacle. En ce moment, il n'avait plus qu'une pensée dans le cerveau, celle-ci :

« Oh ! le démon d'enfer !... Que va-t-il faire de moi ? »

C'était cette unique question qui tourbillonnait dans son esprit et achevait de l'anéantir. Il était brave, pourtant, et il était armé. Il eût donc pu se défendre. Mais cette idée ne lui venait même pas, tant il était sûr de l'inutilité d'une résistance.

Et Ragastens continuait impitoyablement :

— Il faut de l'ordre en tout et à chaque jour suffit sa peine. Demain, j'expédierai le maître. Aujourd'hui, j'expédie le valet. Chacun son tour. Je sais bien qu'il n'est pas dans les usages de faire passer le valet avant le maître, mais j'ai besoin qu'il en soit ainsi.

Et, cessant de railler, il se leva brusquement et, le tenant sous le feu de son regard, d'une voix effrayante à force de froideur :

— Je vous ai dit que je vous tuerais à mon heure et comme je m'entendrais. Le moment est venu : vous allez mourir.

Il avait un visage si terrible que Pinacle, au paroxysme de la terreur, fit entendre un râle étouffé.

— Vous êtes armé, poursuivit Ragastens de sa voix glaciale, comme moi, vous avez votre poignard et votre épée ; vous pouvez donc vous défendre. Mais ne croyez pas que je vous ferai l'honneur de croiser mon fer contre le vôtre. Avec un misérable de votre espèce, les poings suffisent. Les poings, et une bonne corde.

Et, se fouillant, il sortit une longue, mince, mais forte cordelette. Et la lui montrant, il ajouta :

— Si vous avez une prière, dites-la, car vous n'avez plus qu'une minute à vivre. Je vais vous étrangler avec ceci.

Si Pinacle avait pu lire dans son esprit, il se fût senti fort et pleinement rassuré. En effet, sous son apparence glaciale, avec son masque qui paraissait terrible, Ragastens observait Pinacle avec une attention inquiète, et il se demandait, le cœur étreint par une inexprimable angoisse :

« Aura-t-il assez peur pour consentir à ce que je veux ? Toute la question est là.»

Mais Pinacle était incapable de lire dans l'esprit de Ragastens. Pinacle ne voyait que les apparences. Et ces apparences étaient si terribles qu'il se sentait défaillir. De tout ce que lui avait dit Ragastens, il n'avait entendu qu'un mot : mourir.

Mourir ! Il songeait avec désespoir qu'il allait mourir... Et il ne voulait pas mourir... Il était encore jeune... la vie avait du bon... Et il souhaitait ardemment vivre... Ne fût-ce qu'un jour.

Il voulut parler, crier merci. Ses lèvres crispées par l'épouvante ne laissèrent passer qu'un sourd gémissement.

A part lui, Ragastens, qu'une joie puissante étreignait, pensa :

« Il a peur !... Je le tiens !... Il fera ce que je voudrai !...»

Et tout haut, avec son même visage effrayant, de sa même voix glaciale, il cingla :

— Défendez-vous, mort diable !... Vous n'êtes donc pas un homme ?

Pinacle fit un effort désespéré et parvint à hoqueter :

— Je ne peux pas !

— Tu ne peux pas ! railla Ragastens. Tu es donc bien sûr de mourir ?

— Oui !... Je sens... Je sais... il y a longtemps que je sais que vous allez me tuer ! râla Pinacle.

Ragastens le considéra une seconde avec une dédaigneuse pitié. Et lentement, en pesant sur chaque mot, il laissa tomber :

— Et si je te faisais grâce de la vie ?

Ces paroles galvanisèrent Pinacle. Instantanément, il fut debout. Et tout aussitôt, il s'abattit sur les genoux, leva son front ruisselant d'une sueur glacée, et fixant sur celui qui lui parlait ainsi des yeux noyés de larmes, il gronda d'une voix rauque :

— Grâce !... Oui, faites-moi grâce de la vie !... Laissez-moi vivre !...

— Tu tiens donc bien à la vie ?

— Je ne veux pas mourir... Je suis encore jeune, moi... Vivre, laissez-moi vivre, quand je devrais aller mendiant mon pain sur les routes le reste de mes jours.

— Eh bien !... Je te fais grâce, mais à une condition.

Dans une exclamation de joie délirante, Pinacle promit :

— Tout ce que vous voudrez !... Parlez ! Ordonnez !... que l'enfer m'engloutisse si je n'obéis aveuglément !...

— C'est bien, relève-toi.

Pinacle se leva d'un bond et attendit, haletant, fixant sur lui des yeux ardents.

A son tour, Ragastens promit d'une voix grave :

— Tu vivras... si tu exécutes fidèlement les ordres que je vais te donner.

— Je suis prêt... Quels que soient ces ordres, j'obéirai.

— Même si je te demande une trahison ?

(à suivre)

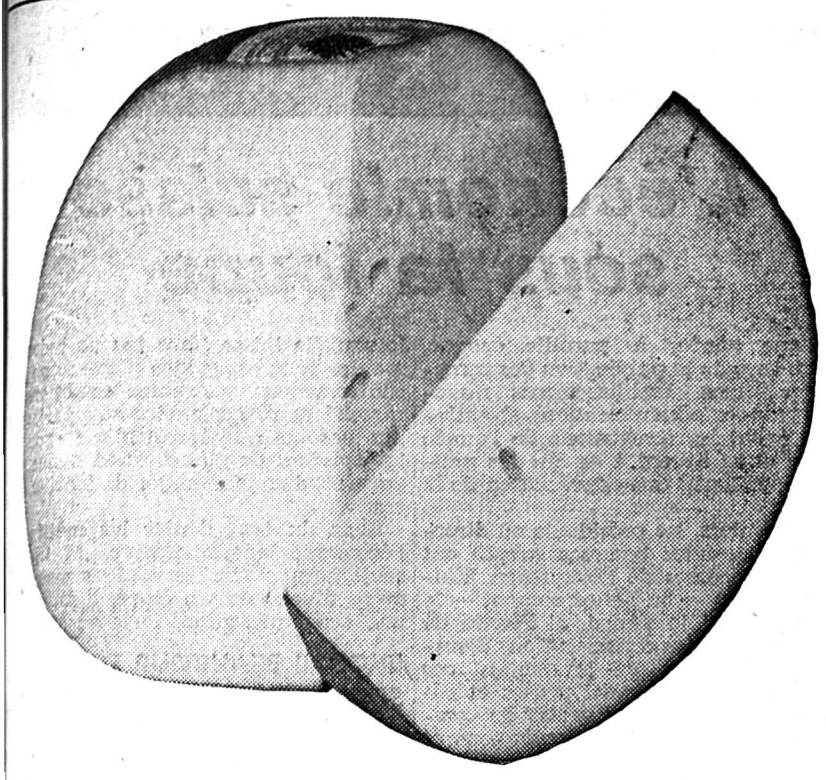

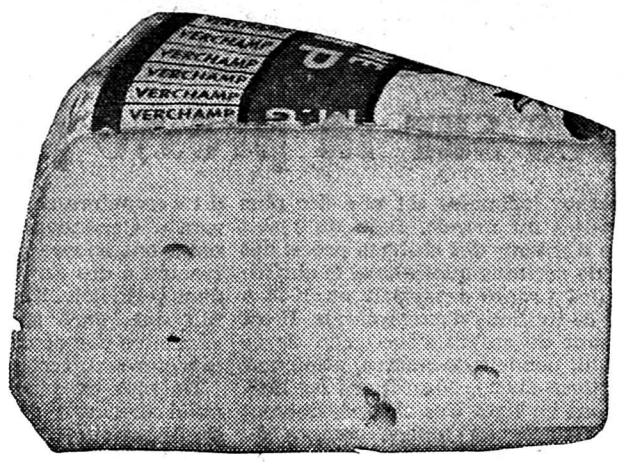

Pour cette fin de semaine notre fromager vous propose :

St.Paulin tout gras, une spécialité française de grande classe ! . . . . . 100 gr. **-.50**

Edam de Hollande, ¾ gras, très fin . . . . . 100 gr. **-.50**

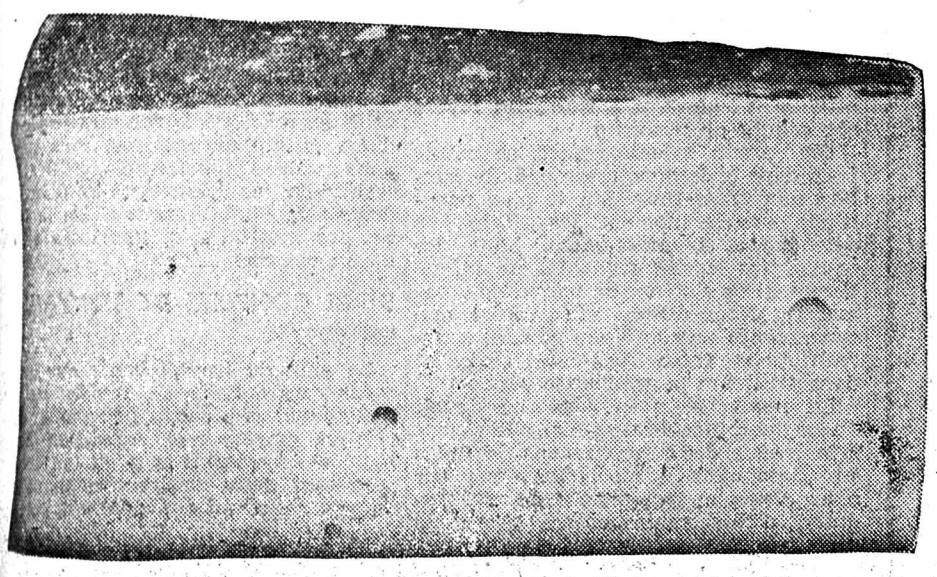

Gruyère bien à point . . . . . 100 gr. **-.55**

Fontine tout gras, d'Italie . . . . . 100 gr. **-.45**

MIGROS

Humus Beny

L'engrais qui a toujours fait ses preuves...

Pour toutes cultures

FEDERATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT, SION

Tél. 2 14 44 ou son représentant :

LUCIEN COTTAGNOUD, VETROZ - Tél. 4 12 47

Arboriculteurs, attention ! !

Au débourrement, combattez **le Pou San-José, araignées rouges** et autres parasites avec le

PACOL

emploi également en **viticulture, acariose, araignées rouges.**

Tous conseils à la

Droguerie A. JORDAN

Sommet rue du Rhône, **SION**

Le Café des Cheminots à St-Maurice, cherche

sommelière

pour la mi-mars.

A vendre

chalet

4 ch., cuisine, salle de bains, cave, buanderie, avec jardin arborisé.

S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 795.

N'attendez pas!!

la veille de PAQUES ou
le lendemain du FESTIVAL
pour commander votre COMPLET

MESURE-MODÈLE

Un complet mesure au prix de la confection
Succès garanti pour toutes les tailles
Nombreuses références

Magasin spécialisé pour MESSIEURS JUNIORS GARÇONS

RODUIT & Cie

Av. de la Gare SION

La bière en ver(re)s et pour tous

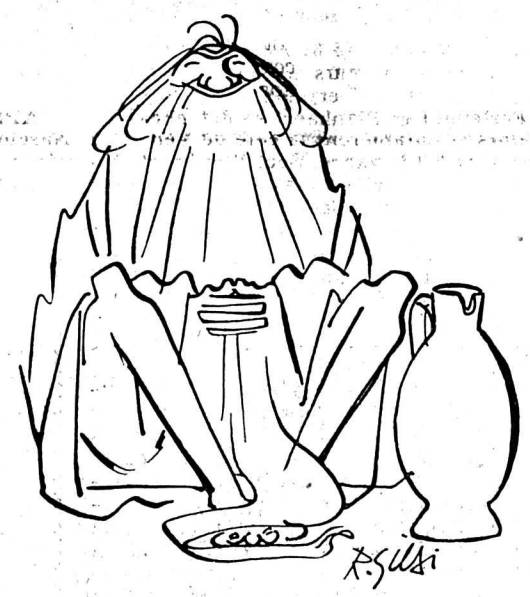

Mathusalem en buvait,
c'était là tout son secret.

Il n'est pas de meilleure recette, pour vivre bien et longtemps, que les produits naturels. La bière en est un fameux, aussi vieux que la sagesse des hommes et dont on ne se lasse jamais.

La bière est bonne

A vendre à Sion dans situation tranquille et ensoleillée

jolie villa

de 3 pièces, confort, garage et locaux au rez-de-chaussée pouvant également convenir pour atelier ou petite industrie. Conditions avantageuses.

Prière d'écrire sous chiffre P. 3460 S., à Publicitas, Sion.

A remettre au centre du Valais

commerce de cycles et motos

avec représentation de marques connues.

Ecrire sous chiffre P 3716 S à Publicitas, Sion.

Le baromètre fait de la dépression

mais vous gardez votre optimisme grâce à la protection de nos imperméables.
Nous sommes persuadés que notre rayon de manteaux de pluie trouvera votre approbation en raison de la variété élégante de ses modèles et de la modicité de leurs prix.

Manteaux de pluie depuis fr. 49.—

ALBERT SCHUPBACH

CONFECTION

SION - Grand-Pont - Tél. 2 21 89

On demande tout de suite

ouvrière ou rassujettie

S'adr. Mme Moulin-Lenoir, couture, rue des Vergers 8, Sion. Tél. 2 23 78.

A vendre

chalet à Sion

4 ch., cuisine, salle de bains, cave, buanderie, avec jardin arborisé.

S'adr. sous chiffre 795 au bureau du journal.

A vendre comme neuf.

vélo homme

Ecrire sous chiffre P 3801 S, à Publicitas, Sion.

On cherche à acheter

V.W.

d'occasion, modèle 52-53 ou 54.

Faire offres par écrit sous chiffre P 3802 S, à Publicitas, Sion.

A vendre

Opel-Capitaine

mod. 57, 14 000 km.

S'adr. tél. (028) 7 26 04.

On demande un jeune

garçon

de 13 à 15 ans pour aider aux travaux de campagne dans un petit domaine. Bons soins et vie de famille.

S'adr. à Emile Chavalier, à Croy près Romainmôtier (Vaud).

Nous prions les Maisons offrant des places par annonces sous chiffres de bien vouloir répondre promptement aux offres des postulants, et de retourner sans délai les copies de certificats, photos et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

PUBLICITAS, SION
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

A TRAVERS LE MONDE

Notes sur la presse japonaise

La presse japonaise est une des plus importantes du monde. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres précis des tirages de certains quotidiens, le chiffre global des tirages se situait en 1956 à près de 35 millions d'exemplaires. Il est intéressant de suivre l'évolution de ce tirage qui, pendant la guerre, atteignait 14,7 millions (1942), 20 millions en 1947, 32 millions en 1952. Ces chiffres doivent être considérés en tenant compte du mode de calcul: si on compte pour une unité les chiffres des tirages des journaux qui publient des éditions du matin et du soir, le chiffre pour 1956 doit être établi à 23,5 millions, lisons-nous dans le Bulletin de la F.I.E.J.

La presse japonaise a en effet cette particularité que de nombreux quotidiens tirent pratiquement sans arrêt, passant de l'édition du matin à celle de l'après-midi par des « repiquages » successifs.

Selon certaines indications, les trois grands de la presse japonaise auraient les tirages suivants : « Asahi Shimbun », 8 millions d'exemplaires, « Mainichi Shimbun », 7,5 millions et « Yomiuri Shimbun », 3,6 millions. Il s'agit de journaux nationaux. D'autres journaux, ayant des tirages entre 100 000 et un million, couvrent des zones régionales, sans oublier les journaux locaux, également nombreux. Les journaux étaient au total 115 en 1942, 65 en 1944, 186 en 1952, et sont actuellement environ 140 pour tout le Japon (en 1955, 79 quotidiens du matin et 64 du soir).

La majorité des lecteurs de la presse japonaise sont abonnés à leur journal. Environ 5 % de la vente seulement se fait au numéro. Les prix d'obonnements sont variables, comme le prix au numéro, selon le nombre de pages quotidien du journal, l'importance de son tirage et le lieu d'édition. Il existe des abonnements combinés pour les journaux qui publient des éditions du matin et du soir.

Pour acheminer rapidement les journaux nationaux d'un point à un autre du pays, la presse japonaise dispose d'avions particuliers. Equipés de moyens modernes de télécommunications, ces avions de presse étaient, en 1956, au nombre de quarante.

En ce qui concerne le papier-journal, il est libre de tout contrôle depuis le 1er mai 1951. Le contrôle officiel des tarifs cessa d'ailleurs à cete même date. La production mensuelle de papier-journal se montait en 1936 (Formose et Corée comprises) à environ 45 millions de livres par mois. En 1945, cette production mensuelle était tombée à 13,64 millions de livres. La production totale de l'année 1955 se situa cependant déjà à 460 000 tonnes métriques, pour passer à environ 523 000 tonnes en 1956. La consommation passa, elle aussi, de 451 000 tonnes en 1955 à un peu plus de 500 000 tonnes en 1956, cette augmentation d'environ 11 % étant due essentiellement à l'accroissement du nombre de pages par édition. Pour couvrir ces besoins, environ 20.000 tonnes durent être importées en 1956. Seule une légère augmentation des stocks put être enregistrée cette année-là.

D'une façon générale, on emploie dans la presse japonaise le système simplifié dit « caractère chinois pour l'usage courant ». Cependant, de nombreux journaux ont encore plus ou moins souvent recours à des caractères ne figurant pas dans cette liste. Un manque d'unification fait que, parfois, même, une idée est exprimée par deux journaux à l'aide de caractères différents.

De plus en plus la composition à la main disparaît de la presse japonaise même provinciale. On a recours à la monotype. La production, qui était jusqu'à ces dernières années limitée à environ 40 caractères par minute, a été portée depuis à environ 120 caractères, maximum atteint en 1956.

Les dépenses publicitaires n'ont cessé d'augmenter au Japon depuis la fin de la guerre. De 1 460 millions de yens en 1947, elles sont passées à 38 500 millions en 1952 pour atteindre 74 500 millions en 1956 (un dollar américain correspond à 360 yens).

Une étude des recettes publicitaires par produits donne les chiffres suivants (chiffres moyens nationaux) : produits pharmaceutiques 14,9 %; cinéma et distractions 14,8 %; alimentation et boissons 10 %; produits de toilette 9,8 %; machines 7,6 %; livres 7 %; grand magasins 6,5 %; divers 14,7 %; publicité à tarif spécial 5 %; produits variés 2,6 %; petites annonces 3,1 %; autres 4 %.

Il est toujours intéressant de faire des comparaisons sur l'importance relative des services à l'intérieur des entreprises d'autres pays. Voici les pourcentages du personnel employé dans les journaux japonais : 24,8 %; imprimerie 26,7 %; administration 11,8 %; services commerciaux 14,7 %; personnel travaillant à l'extérieur des bureau et ateliers 16,7 %; direction 2,7 %; autres 2,6%. Le pourcentage du personnel féminin des entreprises de presse est de 8,7 % au total. Ces femmes sont employées en majeure partie (28,4 %) dans les services administratifs, et seulement pour 4,7 % dans les services rédactionnels.

Voici la répartition par rubriques de l'espace imprimé dans la presse quotidienne japonaise : partie culturelle 15,7 %; nouvelles locales 13,2 %; économie et industrie 10,2 %; politique 9,5 %; informations de l'étranger 5,2 %; sports 6,3 %; autres 10,4 %; publicité 29,5 %.

PARIS

Trafic de stupéfiants

(AFP) — Une importante affaire de trafic de stupéfiants vient d'être découverte à la suite d'une enquête qui a duré près d'un an.

Le 7 mars dernier, des inspecteurs de l'office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants découvraient à l'aérodrome d'Orly 7 kg. 250 d'héroïne dissimulés dans deux valises à double fond appartenant à un Mexicain de 27 ans, demeurant à Mexico.

L'arrestation de ce Mexicain qui venait d'Amsterdam et s'apprêtait à gagner la Havane via Madrid, a permis d'appréhender un individu qui avait servi d'intermédiaire entre le Mexicain et les vendeurs d'héroïne. Plusieurs de ces derniers devaient par la suite être arrêtés à Marseille. Jusqu'à présent, cinq trafiquants sont en prison.

L'héroïne, fabriquée en France, était vendue 800.000 francs le kilo. Arrivée aux Etats-Unis, elle atteignait le prix de 10.000 dollars le kilo, environ 4.500.000 francs français.

Les chutes de neige en Italie et en Autriche

(Reuter). — 60 villages des Abruzzes sont coupés du monde extérieur depuis mercredi par les amas de neige. On signale de nouvelles chutes de neige, de pluie et de grêle dans de nombreuses régions de l'Italie. Le trafic routier est gêné par le verglas et nombre de cols de montagne sont fermés.

(APA) — De fortes chutes de neige sont tombées en Autriche dans la nuit de mardi à mercredi. Dans plusieurs régions du pays la circulation est paralysée. A Vienne, on mesurait mercredi 25 cm. de neige fraîche. Les grandes lignes des chemins de fer fédéraux autrichiens ont enregistré des retards allant jusqu'à deux heures et demie. Un train de la ligne de Mariazeli est resté bloqué dans les neiges. On ne s'attend pas au dégel pour le moment.

DANS SON INTERET

l'être humain est capable de faire pas mal de choses !

Vous comprendrez dès lors qu'il faut répondre à l'appel lancé par LA SOURCE, à Lausanne. Cette école d'infirmières la plus ancienne du monde, doit en effet agrandir et moderniser ses installations pour pouvoir former toujours plus de garde-malades. Chacun de nous peut avoir besoin une fois ou l'autre d'une infirmière. Il en manque 1.000. Aidez donc à améliorer le cadre de leurs études !

C.C.P. II 20 420 La Source Lausanne

D'un jour... ...à l'autre

JEUDI 13 MARS 1958

Fêtes à souhaiter

SAINTE EUPHRASIE, VIERGE — Euphrasie naquit en 380 à Constantinople; elle appartenait à la famille de l'empereur Théodose le Grand. Voyageant avec sa mère en Egypte, la jeune fille fut tellement frappée de la ferveur qui régnait parmi les religieuses d'un couvent où elle était descendue, qu'elle ne le voulut plus quitter. Et Euphrasie, habituée aux fastes d'une vie très mondaine jusqu'alors, devint la plus humble et la plus soumise. Elle mourut en 410.

Anniversaires historiques

1413 Naissance de Marguerite de Valdemar, la « Sémiramis du Nord »
1733 Naissance de Priestley.
1881 Assassinat du tzar Alexandre II.

Anniversaires de personnalités

Pierre Cloarec a 49 ans.

La pensée du jour

« Les méchants sont toujours surpris de trouver de l'habileté dans les bons » Vauvenargues.

Evénements prévus

CANNES. — Ouverture d'un Festival Wagner.
CANNES. — Régates royales dédiées à Christian de Danemark (jusqu'au 16).
MONTE-CARLO. — Grande semaine de Ball-Trapp.
SAINT-ETIENNE. — Course cycliste Paris-Nice. Départ de l'étape Saint-Etienne-Uzès.
GENEVE. — Salon de l'Automobile (jusqu'au 23).

L'HOMME DONT ON PARLE

Arturo Frondizi

Les Républiques de l'Amérique latine et singulièrement celle d'Argentine, sont un peu des boîtes de Pandore, une source incessante de surprises et de coups de théâre.

En mai 1955, le dictateur Peron était brusquement renversé à la suite d'un pronunciamento militaire et devait prendre le chemin de l'exil. Moins de trois ans après, le pays, mis en mesure de voter librement par la junte militaire, que préside le général Aramburu et qui tient les rênes du pouvoir, désigne à une forte majorité le candidat à la présidence de la République que les délégués nommés par ce scrutin, devront élire le 17 mars. Or, le vainqueur de cette joute électorale, M. Arturo Frondizi, a remporté son éclatante victoire grâce à l'appui des péronistes, quand bien même, au temps de la dictature, il milita dans l'opposition à ce régime au point d'avoir été, pour un temps, mis en prison par ce même Peron.

Le futur et très prochain chef de l'Etat argentin est, comme beaucoup de ses compatriotes, d'une récente origine italienne, ainsi que Peron lui-même et le cardinal-archevêque de Buenos-Aires. Le père d'Arturo Frondizi était un Ombrien, citoyen de la petite ville de Gubbio, célèbre grâce au loup dont nous parlent les « Fioretti » de saint François d'Assise. Arturo Frondizi, qui a encore une sœur et des neveux à Rome, est né à Posadas, en Argentine, en novembre 1908. Il est donc à peine quinquagénaire. Les études qu'il accomplit à l'Université de Buenos-Aires ont fait de lui un grand juriste, un brillant avocat et un sociologue attentif aux misères du peuple. Orienté vers la gauche, le nouveau président tempère cette tendance par un ardent nationalisme.

De même, cette appartenance au parti radical argentin ne doit pas faire prendre le futur président pour un adversaire de l'Eglise à quelque degré que ce soit.

Lors d'un voyage qu'il accomplit en Europe en 1950, au cours duquel il visita l'Angleterre et la France avant de faire un assez long séjour en Italie, on vit Arturo Frondizi, de passage à Gubbio, aller prier longuement au tombeau de saint Ubald, patron de la petite ville, ce même «Bienheureux Ubald» que mentionne Dante dans l'incomparable chant du « Paradis », consacré à saint François.

Frondizi, dont la désignation à la présidence de la République a été accueillie avec un débordement d'enthousiasme dans tous les centres de l'Argentine, a déjà fait connaître sa ferme intention de respecter la liberté de tous les citoyens, quels que soient leur parti et leur tendance politique; de ne pas proposer la loi sur le divorce à laquelle évidemment l'Eglise est hostile, et de travailler de toutes ses forces à l'amélioration du sort des travailleurs.

Un proche avenir nous dira quelle attitude il prendra vis-à-vis de ces péronistes qu'il combattait naguère et qui ont si fortement contribué à son succès; s'il autorisera le général Peron à rentrer et quel accueil feront au nouveau président les militaires qui auraient, sans doute aucun, préféré le succès de son concurrent, M. Balbin. On peut d'autant plus se le demander que M. Frondizi — personnalité par ailleurs fort attachante — a vivement critiqué le gouvernement du général Aramburu où figure le très habile vice-amiral Rojas, spécialiste des coups d'Etat. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir.

Jeudi soir chez vous café complet

Editeur : Imprimerie Gessler, Sion.
Rédacteur responsable : F.-Gérard Gessler,
Régie des annonces : Publicitas S. A., Sion,

A TRAVERS LA SUISSE

L'économie suisse sous la loupe

Chaque année, à pareille époque, s'ouvre l'ère de la publication des comptes, des bilans. Etablissements financiers, grandes administrations et entreprises tirent les conclusions de l'année écoulée et se livrent à ce que les militaires appellent « une appréciation de la situation ».

Les premiers, les présidents ou directeurs des grandes banques suisses ont ouvert les écluses de l'éloquence. Malheureusement — ou heureusement — le profane n'a ni le temps, ni l'envie de lire ces excellentes considérations. Pourtant, les hommes qui prononcent ces paroles les ont sûrement pesées et réfléchies. Ils sont à des postes de commande ; ils disposent d'informations et de renseignements. C'est pourquoi, il convient de les écouter.

Pour sa part, M. Gamper, président du Conseil d'administration du Crédit suisse, a souligné que l'activité économique souffrira de plus en plus de l'insécurité qui règne sur le plan politique, si les hommes d'Etat n'arrivent pas à rétablir le calme et à isoler les foyers chroniques de désordre.

Un certain ralentissement se manifeste dans la conjoncture mondiale, surtout aux Etats-Unis. Sur le plan européen, pour le moment, les affaires se développent favorablement. Mais des entreprises suisses signalent un ralentissement de l'afflux de nouvelles commandes. Nous devons faire face à une concurrence accrue d'une part, et à des restrictions financières qui sévissent dans plusieurs pays, d'autre part.

En revanche, si la récession devait s'accentuer aux Etats-Unis, elle aurait à la longue des répercussions sensibles sur l'économie européenne, donc sur nous. Ainsi, les facteurs d'insécurité risquent d'être nombreux ces prochains mois.

M. Gamper a relevé que le peuple suisse ne doit en aucun cas relâcher ses efforts tendant à sauvegarder le pouvoir d'achat de notre franc. Nous défendons par là non seulement notre standard de vie élevé, mais aussi la capacité de concurrence de nos produits d'exportation.

LES AVANTAGES DE L'ECONOMIE PRIVEE

De son côté, le Dr Speich, président du Conseil d'administration de la Société de Banque suisse, a rompu une lance en faveur de l'économie privée.

Cette dernière, précise-t-il, est supérieure à une économie contrôlée sur deux points essentiels :

— Tout d'abord, la direction d'une entreprise privée est plus indépendante dans ses décisions et, partant, plus mobile et adaptable dans son activité immédiate, mais beaucoup plus libre dans ses plans d'avenir. L'économie privée est donc à même non seulement d'utiliser au mieux et avec plus d'efficacité les chances du moment, mais aussi d'encourager dans une large mesure l'initiative et l'ingéniosité en matière d'affaires futures.

— Deuxième avantage, l'économie, lorsqu'elle laisse libre jeu au mécanisme des prix, est guidée d'une façon plus conforme aux véritables conditions du marché et réagit mieux aux variations des besoins que lorsqu'elle repose sur les travaux de planification même très poussée, d'un état-major de fonctionnaires.

Sans du tout dénier les mérites de l'économie administrative, M. Speich souligne que si nous voulons maintenir notre niveau de vie élevé, il faut avoir une économie saine, forte et efficace.

ENCORE BEAUCOUP D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Bien qu'on ait réduit la durée du travail dans plusieurs industries — celle des machines et métaux va, par exemple, passer à 46 heures dès le mois de mai — le nombre des heures supplémentaires a encore été très élevé en 1957. Elles ont atteint le chiffre de 14.345.137, soit une légère diminution par rapport à 1956 (14.495.491 heures).

C'est dans l'industrie métallurgique et celle des machines qu'on effectue le plus d'heures supplémentaires. Puis suivent dans l'ordre l'industrie des textiles, l'alimentation, les boissons et le tabac, l'industrie de l'habillement et de la lingerie, les imprimeries, l'horlogerie et la bijouterie, etc.

DEUX CONFLITS DE TRAVAIL EN 1957

La paix du travail basée sur les accords contractuels se révèle toujours davantage un bienfait pour tous : salariés et employeurs. Ainsi, en Suisse l'année dernière il y a eu, en tout et pour tout, deux conflits atteignant trois entreprises ayant occasionné la perte de 740 journées de travail.

C'est le chiffre le plus bas atteint en plus de vingt-cinq ans. Ainsi en 1940, il y avait eu six conflits et en 1946 on avait signalé 55 conflits avec 184.488 journées de travail perdues. L'intérêt général, souligne le « Journal des Associations patronales » exige la collaboration et l'entente. Cette constatation est fort réjouissante et il faut émettre le vœu que cette évolution se consolide encore.

QUE PENSE UN GOUVERNEMENT DE L'AUTOMATION

A la demande du Grand Conseil de Bâle-Ville, le gouvernement bâlois, le premier en Suisse, vient de publier un rapport très intéressant sur l'automation. Avec son marché exigu, dit-il, la Suisse ne se prête à l'automation que dans des limites restreintes. En revanche, les progrès de l'automation à l'étranger auront pour effet de stimuler la fabrication dans notre pays de produits spécialisés, ce qui sera conforme à la tendance générale de l'industrie suisse, dont précisément la force réside dans sa spécialisation et la qualité de ses produits.

Souhaitons que les vues du gouvernement bâlois soient confirmées par l'avenir !

FRIBOURG

† Mme Paul Repond

A l'âge de 95 ans vient de mourir à Fribourg, Mme Paul Repond.

Co-fondatrice de la Maison de Santé de Malévoz, elle était la mère de M. le Dr André Repond, auquel nous présentons nos plus sincères condoléances ainsi qu'aux familles en deuil.

Les cadres et l'Arbalète

Les centres de formation de cadres répondent à une nécessité du monde moderne : la préparation continue des esprits à une évolution rapide des techniques et des idées. Ce faisant, ils jettent un pont entre la pratique et la théorie; ils préparent un terrain fertile de coopération entre l'usine, l'administration d'une part, et l'université d'autre part. Les cadres retournent à l'école et les professeurs entrent dans l'entreprise; les uns et les autres ne peuvent que gagner à de tels contacts, trop peu fréquents jusqu'ici. L'expérience et la connaissance se rejoignant, on est en droit d'attendre un heureux mariage entre la productivité et le sens de l'humain.

L'ingéniosité et l'esprit d'initiative des industriels et artisans de notre pays ont réussi jusqu'ici à lutter, grâce à la qualité de leurs produits notamment, contre la concurrence étrangère de plus en plus agressive sur notre marché. Il importe de former des cadres qui continueront à favoriser le progrès et les perfectionnements. Les produits suisses d'origine sont fabriqués par des cadres et du personnel suisse aux hautes qualités professionnelles : ils portent l'Arbalète, le signe, depuis plus d'un quart de siècle, du bon et du durable travail suisse !

M. René Payot promu commandeur de la Légion d'Honneur

M. René Payot, directeur du « Journal de Genève », vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur. Il était chevalier de cet ordre depuis 1946.

Le journal français «Le Monde» ajoute à cette information le commentaire suivant :

« Les Français lui seront toujours reconnaissants de l'information objective et des opinions courageuses qui leur furent d'un grand réconfort pendant la dernière guerre. Depuis, par ses articles et ses commentaires radiophoniques, il s'est acquis une autorité personnelle qui lui vaut d'être lu et entendu par un public très étendu. »

Bulletin des avalanches

Ag. — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch communique le 12 mars 1958 :

Des vents violents du secteur Nord-Ouest soufflent par places depuis mardi sur toute la région des Alpes. Sur tout le versant Nord la couche de neige fraîche est de 20 à 30 centimètres. Le danger local de plaques de neige s'est accru, notamment pour les skieurs sur les pentes situées au Nord allant des Alpes vaudoises à l'Alpstein. Mais il faudra également faire preuve de prudence dans les autres régions.

Aux Chambres fédérales

Ag. — Le Conseil national a poursuivi mercredi matin la discussion sur la semaine de 44 heures. M. Steiner (soc., Berne) président de l'Union syndicale suisse, est, en principe partisan de la réduction de la durée du travail par le moyen des contrats collectifs. L'initiative ne peut que nuire à l'évolution en cours.

MM. Schuetz, socialiste, Zurich, et Duebi, socialiste, Berne, sont plutôt partisans d'une révision de la loi, sans pour autant méconnaître l'importance des conventions pour la paix du travail.

M. Duttweiler, (indép., Berne), voit dans l'initiative le seul moyen d'aller rapidement de l'avant dans la voie d'une réduction généralisée du temps de travail.

M. Roverdin (lib., Genève), soutient, au nom de son groupe, la proposition de renvoi à la commission, présentée par M. Leuenberger (socialiste, Zurich) dans l'idée qu'un contre-projet pourrait éventuellement être soumis au peuple.

On entend encore MM. Welter (soc., Zurich), Ackermann (rad., Lucerne) et Dellberg (soc., Valais) qui expriment des vues personnelles, puis les rapporteurs MM. Jaquet, (lib., Bâle-ville) et Graedel (soc., Neuchâtel) rapporte. Ils ne s'opposent pas aujourd'hui à la proposition de renvoi à la commission, le débat ayant mis en évidence l'utilité d'un nouvel examen.

Le président de la Confédération, M. Holenstein, rappelle les raisons qui ont amené le Conseil fédéral à recommandé le rejet de l'initiative des indépendants, laquelle apparaît pratiquement irréalisable et son acceptation jetterait le trouble dans toute l'économie du pays. Le chef du Département de l'économie publique relève que le renvoi à la commission se heurte à une question de délai, l'initiative devant en tout cas être soumise au vote du peuple cette année encore.

Au nom du groupe radical, M. Guinand (Genève) se prononce pour le renvoi à la commission pour l'étude d'un contre-projet.

Le Conseil se prononce dans ce sens par 106 voix contre 36. Le débat sur cet objet est ainsi interrompu. Le président annonce que la session prendra fin vendredi 21 mars. MM. Arnold (rad., Uri) est Guisan (lib., Vaud) rapportent sur l'octroi de crédits d'ouvrages pour des bâtiments des PTT et l'achat d'immeubles à Berne, Genève, Lausanne, Mendrisio, Olten et Zofingue.

Les membres du Conseil étant invités à une séance cinématographique, la discussion est renvoyée à une prochaine séance et la séance est levée.

Conseil des Etats

Loi sur la circulation routière

Ag. — Le Conseil des Etats a poursuivi mercredi l'examen du projet de loi sur la circulation routière. Concernant la largeur des véhicules, le Conseil repousse par 26 : 10 voix une proposition de M. Despland (rad., Vaud) de prévoir une largeur maximum de 2 m. 50, avec possibilité pour le Conseil fédéral, d'entente avec les cantons intéressés, de limiter cette largeur à 2 m. 30 sur certaines routes. Le texte adopté est rédigé inversément. Il fixe la largeur maximum à 2 m. 30, avec possibilité pour le Conseil fédéral de la porter à 2 m. 50 sur certaines routes.

Le Conseil fixe ensuite le poids total des véhicules à moteur comme suit : voiture automobile ou véhicule articulé 16 t. : véhicule avec remorque à un essieu 21 t. : véhicule avec remorque à plusieurs essieus 26 t. Ces normes sont plus élevées que celles prévues par le Conseil fédéral et par le Conseil national. Elles tiennent mieux compte du poids élevé des véhicules construits en Suisse et de leur rentabilité, de même que de la nécessité pour l'armée de disposer de camions lourds et puissants.

A l'article 12, il est stipulé qu'un véhicule à moteur pourra être contrôlé en tout temps et non pas seulement périodiquement.

L'article faisant une obligation aux piétons de marcher sur les trottoirs ou, en leur absence, à gauche de la chaussée, est adopté sans discussion.

A l'article 16, il est stipulé que le permis de conduire doit être retiré pour deux semaines au minimum dans les cas bénins et pour deux mois au minimum si le conducteur est pris de boisson.

A l'article 31, il est décidé, par 21 voix contre 17, de fixer à 60 kmh. la vitesse maxima dans les localités et non pas seulement à 50 kmh. selon la décision du Conseil national.

L'article 33 sur les croisements et dépassements est amendé légèrement, selon des propositions de MM. Mueller (CCS, Lucerne) et Haefelin (rad. Soleure).

Enfin, à l'article 47, le Conseil se rallie à une amendement de M. Buri (PAB, Berne) sur la prudence particulière à observer sur les routes fréquentées par le gibier et autres animaux vivant en liberté.

La discussion du projet, qui compte 99 articles, continuera jeudi.

FRIBOURG

Elections

Ag. — Les résultats de l'élection de 80 conseillers généraux de la ville de Fribourg, désignés dimanche, sont les suivants : conservateurs 40 (42), radicaux 20 (17), socialistes 20 (19), travaillistes 0 (1).

Il y a donc égalité numérique maintenant, entre le parti conservateur (gouvernemental) et l'opposition radicale et socialiste.

Jeudi soir chez vous
café complet

Le jeu de la boule dans les kursaals

Ag. — Le message du Conseil fédéral à l'appui de la modification de l'article 35, 3e alinéa de la constitution fédérale (pratique du jeu de boule dans les kursaals) a été publié mercredi. Il diffère sur un point de l'avant-projet rendu public en décembre dernier. Cet avant-projet donnait au Conseil fédéral la compétence de fixer le maximum de la mise, ce maximum ne devant toutefois pas dépasser la valeur de 5 francs. Actuellement, le maximum de la mise est de 2 francs. En demandant l'augmentation du maximum, les kursaals suisses ont invoqué les intérêts du tourisme et aussi la diminution de la valeur de l'argent. Toutefois, ce dernier considère que ce serait une erreur de fixer dans la Constitution le montant maximum de la mise, vu que les conditions qui, aujourd'hui, justifient une augmentation de ce maximum peuvent à nouveau changer.

Pour cette raison, le Conseil fédéral, propose maintenant un texte plus simple ainsi rédigé : « Une ordonnance du Conseil fédéral déterminera les conditions dictées par l'intérêt public et, en particulier, fixera le maximum de la mise ».

Cette rédaction est conforme au droit constitutionnel et au droit public. Mais, tient à proclamer le Conseil fédéral, le maximum une fois porté à 5 francs, il faudra en rester là. Le gouvernement désire ainsi manifester clairement sa volonté de conserver au jeu de la boule le caractère plutôt anodin que le peuple à approuvé en 1928 et que l'augmentation envisagée ne compromet pas.

DANS LE VALAIS

Arrestation mouvementée

d'un roi de la cambriole en pleine nuit à Sierre

Hier matin à deux heures, alors qu'il effectuait en civil une ronde de contrôle, le gendarme valaisan Antoine Formaz aperçut dans les rues de Sierre un individu suspect. Interpellé, l'homme prit la fuite. Le gendarme se lança à sa poursuite. Cette course l'amena dans un verger proche de la ville ; là, brusquement, le représentant de l'ordre se trouva en face du fuyard, qui le menaçait d'un revolver. N'écoutant que son courage, le gendarme Formaz sauta sur l'arme dirigée contre lui et parvint à l'écarter.

Un corps-à-corps s'engagea alors entre les deux hommes, au cours duquel ils furent blessés tous deux. Finalement, le gendarme parvint à maîtriser le suspect, qu'il mena au poste. Vérification faite, il s'avéra que la capture était de taille. Il s'agit d'un dénommé Louis Vincent, français, né en 1932, expulsé de Suisse et signalé au Moniteur suisse de police. Il a sur la conscience de nombreux cambriolages en Valais. Au cours de son interrogatoire, il a reconnu être l'auteur de trois « coups » : le cambriolage de l'hôtel Kluser à Martigny et ceux des sanatoria Bernois et Bellevue, à Montana. La police pense qu'il est l'auteur d'autres vols et poursuit ses investigations.

Rappelez-vous que le journal sort de presse à 4 heures du matin.

UN COMPLICE COURT TOUJOURS

Depuis un certain temps, Vincent était en contact avec un « associé », que la police recherche. Nous publierons sa photographie dans notre numéro de vendredi. Voici son signalement :

De son vrai nom Marius-Elie Pergoud, Français, né en 1922. Cet individu, recherché pour de nombreux délits, est également expulsé de Suisse et signalé au Moniteur suisse de police. Il utilise de faux noms : soit Jean Rostaing, soit Raymond Roguet.

Taille : 170 cm.

Corpulence : moyenne.

Cheveux châtains clair.

Yeux : bleu-gris. L'œil droit est artificiel.

Nez : sinueux, dévié à gauche.

Dentition : en bon état.

Il porte plusieurs cicatrices au visage et au bras gauche. Au bras gauche également, un tatouage représentant une femme nue.

Pergoud parle français et un peu allemand.

Le commandant de la police cantonale prie toutes les personnes qui pourraient donner des renseignements sur cet individu de prendre contact avec la police cantonale, tél. (027) 2 10 47, ou avec le poste de police le plus proche.

Les décès dans le canton

Fully. — Mme Jules Granges, âgée de 77 ans. Ensevelissement aujourd'hui à 10 heures.

Martigny. — Mme Stéphanie Moret-Petoud, âgée de 86 ans. Ensevelissement le 13 mars à 10 heures.

Monthey. — M. Edouard Fornage âgé de 72 ans.

MACHINE A COUDRE
ELNA
Agence pour le district de Sierre
Ed. TRUAN - Tél. 5 12 27

Fiancés... réservez le 16 mars

Jeunes gens, jeunes filles qui vous préparez au mariage, vous pensez aux meubles, à votre trousseau, à votre appartement. Ne serait-il pas bon aussi de réserver une journée avant votre mariage pour écouter des personnes expérimentées vous aider à fonder solidement votre foyer ?

La Journée des Fiancés vous y invite.

Vous aurez l'occasion d'y entendre un père et une mère des famille vous faire part de leurs expériences concernant entre autres le budget, l'éducation des enfants, l'intiimité du foyer, etc. tandis qu'un médecin vous parlera des conditions physiques pour entrer dans le mariage. Un prêtre complètera la formation de cette journée en vous apportant la lumière et la doctrine de l'Eglise dans la construction d'un foyer.

Ne dites pas que vous en savez assez. C'est là une occasion que vous ne devez pas manquer et qui vaut le déplacement jusqu'à *Martigny*.

Rendez-vous à 8 h. 45 le dimanche matin 16 mars; à l'Institut St-Jeanne Antide.

Clôture à 17 heures. Messe assurée à 11 heures 30.

Vous êtes tous cordialement invités. Venez-y nombreux.

Les responsables JRC-JRCF

Concours valaisan de patois

Le concours 1957 ayant donné des résultats fort réjouissants et encourageants et ayant intéressé un nombre réjouissant d'animateurs, l'assemblée générale du 10 novembre dernier des patoisants valaisans a décidé de continuer l'action sous cette forme, laquelle est un excellent moyen de tenir en éveil et de propulser en avant le mouvement de rénovation de notre dialecte patois.

Le concours est ouvert aux conditions suivantes :

1. Objets littéraires du concours : tous sujets sont admis : chants, légendes, contes, pièces de théâtre, drame, comédie.
2. Textes inédits inspirés du terroir bien valaisan dans la ligne de nos traditions.
3. Délai des productions : 15 mai 1958.
4. Des prix seront décernés en même temps que la proclamation des résultats, le jour de la fête cantonale des patois qui aura lieu à Evolène au début de juillet 1958.
5. Les œuvres produites seront encartées dans une enveloppe fermée sur laquelle sera rapporté le titre du sujet traité. Cette enveloppe sera encartée à son tour dans une 2ème et accompagnée d'un billet contenant le nom de l'auteur.
6. Les œuvres doivent être adressées à M. Adolphe Défago, à Val-d'Illiez.

Le Comité.

GRIMSEL

Découverte de cristaux

M. J. Imhof, de Ried, a réussi, après des travaux de recherches et de fouilles durant tout l'été et l'automne dernier, à extraire un magnifique groupe de cristaux de roche au pied du Grimsel. Il eut la précaution de ne pas cueillir les cristaux un à un, mais de les laisser en groupe naturel. De là la grande valeur scientifique de sa trouvaille. Dans ce groupe il y a du cristal de roche (quartz, du sphen (Titanit), Ca Ti (silicat(et de l'Adular. Le plus gros des cristaux pèse 40 kilos. Il y a dans ce bloc 240 groupes de Sphen, la plus riche trouvaille de Suisse.

BRIGUE

Succès universitaire

M. Max Arnold a passé avec succès ses premiers examens à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg.

VIEGE

Les fifres et tambours

Sous la présidence du député Jos. Bittel, président de la fédération du Haut-Valais, 50 délégués des fifres et tambours ont décidé d'organiser la fête de 1958 à Visperterminen. La section du lieu présidée par M. Edmund Studer en assume l'organisation. On prévoit la participation de 21 sections avec un effectif de 600 tambours. La date est fixée au 15 mai.

LOECHE-LES-BAINS

Les caisses maladie suisses et le Sana

Le président de la Caisse maladie suisse « Helvetia » s'est rendu à Loèches-Bains avec son Conseil pour se rendre compte sur place de l'emplacement du Sana pour patients de la polio. La construction commencera cette année et comprendra au début 35 lits réservés aux malades fortement atteints. Les autres seront hospitalisés dans les hôtels. La piscine et les cabines sont prévues pour 100 malades. Le terrain pour la construction ainsi que l'eau sont fournis en grande partie gratuitement par la Société des Hôtels. Si les préliminaires avancent c'est grâce, en grande partie, à M. J. Mayor, directeur du chemin de fer et à M. Séverin Lorétan.

MONTANA

Mauvaise surprise

Une voiture portant plaques genevoises stationnait sur la route de la Moubra pendant la nuit de mardi à mercredi. Le matin le propriétaire constata qu'elle avait été sérieusement endommagée par un autre véhicule.

L'auteur de ces dégâts ne s'est pas fait connaître et la police enquête.

Avec la coopérative fruitière de Sierre et environs

La Coopérative fruitière de Sierre et environs a tenu ses assises annuelles le dimanche 9 mars à l'Hôtel Terminus.

Comme d'habitude, les membres ont assisté très nombreux à cette assemblée et ont pris connaissance avec intérêt et satisfaction des comptes 1957, année où la production fruitière a été pour ainsi dire insignifiante. Grâce à la compression des dépenses et à la vente des produits nécessaires à la production, les comptes bouclent avec un léger bénéfice.

Le président a rappelé la mémoire des regrettés membres décédés, Me Auguste Berclaz, ancien président du Comité et M. Antoine Favre, membre du Comité.

Les très intéressants rapports du président et du gérant furent écoutés avec une grande attention. La discussion aurait dû permettre de relever la pertinence de nombreux points de ces rapports et de tirer des conclusions pratiques.

Après le renouvellement du Comité le Dr Broccard, sur sa demande, a été remplacé au Conseil d'administration de Profruits par le président, M. Auguste Clavien.

M. Broccard est ensuite intervenu brièvement sur la nécessité d'augmenter d'une manière rationnelle les cultures fruitières et maraîchères dans le district en les groupant par régions dans les terrains appropriés, selon les principes modernes. Pour y parvenir les membres du Comité de direction et du Grand Comité ont été invités à intervenir sans tarder auprès des membres de la Coopérative et des autorités communales pour rechercher et déterminer les régions propres à telle ou telle culture, prendre les mesures pour unifier les cultures dans chaque région, en bref moderniser notre agriculture.

De nombreux exemples de création de zones arboricoles et maraîchères pourraient être cités.

Les producteurs d'Ayent n'ont pas hésité ce printemps à donner suite à la demande de la Station cantonale d'horticulture soutenue par l'Office central et la Fédération des producteurs en essayant la culture de cassis.

Les techniciens de la Station cantonale d'arboriculture et d'horticulture et de la Sous-station fédérale d'essais à Châteauneuf se mettront volontiers à la disposition des autorités et des producteurs pour les conseiller sur telle ou telle culture après avoir fait les recherches nécessaires.

Les membres du Grand Comité auront à cœur de donner suite à la requête formulée dimanche à Sierre.

Bd.

Que fait-on des intérêts des automobilistes ?

D'ici quelques jours, le Conseil national sera appelé à se prononcer sur le texte du contre-projet opposé à l'initiative routière par le Conseil fédéral. Dans l'ensemble, les promoteurs de l'initiative ont accepté les termes du contre-projet, en ce sens qu'ils seraient prêts à retirer leur texte pour que le peuple n'ait plus à se prononcer que sur une seule proposition. Il est un point, cependant, sur lequel les initiants ne peuvent se déclarer d'accord avec la décision du Conseil des Etats — lequel s'est déjà prononcé — ni avec la position prise par la commission du National, laquelle a emboité le pas aux Etats : Nous voulons parler de la perception d'éventuels suppléments aux droits sur l'essence, pour amortir les dépenses de construction de routes nationales.

A l'heure actuelle, les positions sont en gros les suivantes : les Chambres acceptent de consacrer dorénavant le 60 pour cent du produit des droits sur l'essence à l'amélioration et au développement du réseau routier. Mais il est d'ores et déjà plus ou moins acquis que la clé de répartition de ces 60 pour cent laissera la part prédominante aux cantons, pour l'exécution de leurs propres travaux routiers, ne réservant qu'une minime proportion des sommes affectées aux routes à la construction de routes nationales et, en particulier, d'autoroutes. On arrive dès lors à la conclusion que si l'on veut mener à bien la construction du réseau national dans des délais raisonnables, il faudra trouver les ressources manquantes ailleurs.

Ailleurs, ce peut-être soit en prélevant sur les ressources courantes de la Confédération, soit en percevant des droits supplémentaires sur l'essence, dont le montant serait entièrement affecté aux routes nationales. Naturellement, on peut avoir la certitude que l'on recourra aux droits supplémentaires bien avant d'effectuer des prélèvements sur les recettes courantes de l'Etat. En d'autres termes, les usagers de la route doivent s'attendre à ce que les taxes sur l'essence soient augmentées dans un délai assez bref. On nous donne bien ces suppléments de droits comme une solution éventuelle, réservée au cas où la part des routes nationales aux droits actuels ne suffirait pas. Mais vu la faible proportion de ces droits qui sera affectée aux routes nationales, on peut être sûr que la perception des suppléments n'est qu'une question de temps.

Une telle perspective ne fera évidemment pas un très grand plaisir aux automobilistes. Toutefois, s'ils devaient payer de ce prix l'assurance de pouvoir disposer assez vite de bonnes routes nationales, répondant aux exigences du trafic motorisé d'aujourd'hui et de demain, ils accepteraient bien volontiers le sacrifice qu'on leur demande. A condition toutefois d'avoir encore un mot à dire quant au taux des droits supplémentaires. Autrement dit, les usagers de la route voudraient que ces droits supplémentaires fissent l'objet soit d'une loi fédérale, soit d'un arrêté fédéral de portée générale, ce qui leur réserverait la possibilité de lancer un referendum au cas où les suppléments de droits décidés par le Parlement leur paraîtraient trop élevés. C'est ce que n'a pas voulu le Conseil des Etats, et après lui, la commission du national, quand ils ont prévu que les suppléments de droits sur l'essence pourraient faire l'objet d'un arrêté fédéral simple, ne comportant pas de possibilité de referendum. Il est encore temps d'espérer que le plenum du Conseil national tiendra mieux compte des droits légitimes des automobilistes et qu'il fera droit à leur désir. Si tel n'était pas le cas, il n'est nullement exclu que certains milieux routiers ne fassent en définitive campagne contre l'article constitutionnel sur la route. Ce serait bien fâcheux, car l'incompréhension parlementaire pourrait alors avoir pour conséquence de retarder encore la mise en train des grands travaux routiers nationaux, sur l'urgence desquels tout le monde semble aujourd'hui d'accord.

M. A.

Demandez chaque matin, dans tout le Valais
La « Feuille d'Avis du Valais »

DANS LE VALAIS

Le Rallye des Neiges

Vendredi, le 14, les 64 équipes inscrites pour le Rallye National des Neiges, prendront le départ, à Martigny, pour une boucle valaisanne, en majeure partie. A la veille de cette journée du sport automobile, nous avons pris contact avec Monsieur Jean Zufferey, président de l'Ecurie des Treize Etoiles qui a bien voulu nous donner plusieurs indications intéressantes.

Tout d'abord, il faut relever l'esprit d'équipe qui règne au sein de l'écurie valaisanne où tous les membres ont été chargés de reconnaître une partie du parcours et d'en donner un compte rendu au comité. Tout a été mis en œuvre pour assurer le maximum de chances à nos représentants.

Les concurrents prendront le départ, à Martigny, vendredi entre 23 et 24 heures. Ils effectueront, tout d'abord, 1 km. avec départ arrêté. Ensuite, ils suivront l'itinéraire suivant : Martigny, Sion, Sierre, Montana, (sans course de côte la première fois) Crans, Chermignon, Bifurcation Granges-Ollon, Lens Grimisuat, Sion, Bramois, Chalais, Chippis, Sierre, Salquenen, Varone, Rumeling, Loèche-Ville, La Souste, Glis, Pont de Napoléon, Brigue, La Souste, Sierre. De Sierre à Mollens (7 km.) aura lieu une course de côte. De là, les concurrents se rendront à Crans où l'on note 30 minutes de neutralisation. Ils repartiront, ensuite, sur Lens, Icogne, Sion, Vex, Hérémence, Mâche, Euseigne, St-Martin, Bramois, Sion, Ardon Chamoson, Saillon, Fully, Martigny, St-Maurice, Monthey, Morgins où l'on note la deuxième neutralisation de 30 minutes. De Morgins, les concurrents se rendront à Verboix en neutralisation en raison du parcours en pays étranger. A Verboix aura lieu une course de côte de 1 km. 200 et, ensuite, les concurrents se rendront au Quai du Cheval Blanc à Genève, terme de leur randonnée.

Tout au long du parcours, de nombreux postes de contrôle d'horaire de passage ainsi que des postes secrets, surveilleront les participants qui seront pénalisés de 60 points par minute d'avance ou de retard sur l'horaire prévu.

L'Ecurie des Treize Etoiles sera représentée par les équipes Triverio-Granges sur Alfa Veloce, Luyet-Simonetta, sur VW, Berger-Rast sur Porche, Filippini-Plaschy sur Alfa-Roméo, Divorne-Vernay sur Jeep carrossée, Paglioli-Bolli sur Lancia-Aprilla, Masoti-Bochatay sur BMW, et Zufferey-Zwissig sur Jaguard.

Dans la formation valaisanne, nous notons certaines équipes qui risqueraient de causer des surprises bien que des spécialistes tels que Lire, Brugger (vainqueur de 1957) Vicky, etc., etc., ne leur rendront pas la tâche facile.

Dans les petites spécialités, la participation de l'équipe Divorne-Vernay sur Jeep si elle n'a pas beaucoup de chances au point de vue vitesse pure risque de faire des prouesses dans le domaine de la régularité qui exige une vitesse de 30 à 48 km. suivant les parcours.

Un passage sera spécialement difficile, surtout pour les concurrents qui ne connaissent pas la région. Il s'agit de conduire, de nuit, les véhicules, de Varone à Rumeling à une vitesse horaire de 30 kmh.

Les dames seront également représentées avec l'équipe Aumas-Berger. Nous leur souhaitons un heureux parcours ainsi qu'à tous les participants.

T. B.

SIERRE

Chute

Monsieur Charles Métrailler, né en 1913, dimicilié à Loc-sur-Sierre a fait une violente chute alors qu'il rejoignait son domicile. Il a été relevé avec des plaies au visage et à la main droite et conduit à la lCinique Beau-Site par les soins de Monsieur le Dr Frochaux. Son état est des plus satisfaisants.

EVOLENE

Gel et fleurs

Ce début de mars a été particulièrement pénible. En montagne l'hiver est une lutte et à la longue chacun en ressent la fatigue. L'organisme à cette époque résiste moins bien aux intempéries.

Au moment où on espérait un peu tourner la page sur l'hiver 1958, voilà que le mercure se complait abondamment dans des températures voisines de moins 10, — 15 degrés. Sans marquer le moindre désir de réchauffement. C'est là, certainement la plus rude période de l'hiver car ce froid intense et tenace est encore agrémenté de vent violent et de grésil.

En dépit de tout cela quel n'est pas l'étonnement du promeneur qui découvre aux pieds des buissons, parmi les feuilles sèches de délicates pétales roses ou mauves qui émergent timidement.

Les premiers crocus, les premières hépatiques de nos 1500 mètres ! Quelle surprise par ces journées transies où les rayons solaires sont incapables de ramollir la neige, ou la glace des chemins !

Quel réconfort nous apportent-elles ces mignonnes fleurettes printanières !

SAILLON

Happé par un camion

Circulant sur une route non loin de Saillon, M. Armand Cheseaux a été happé par un camion conduit par M. Candide Roduit.

La victime souffre de nombreuses contusions.

MARTIGNY

Une voiture dans les décors

Hier matin, le chauffeur d'une petite voiture de tourisme, circulant entre Bovernier et Martigny, voulant éviter une camionnette qui venait en sens inverse, a donné un brusque coup de frein. Malheureusement, la route était verglacée. Ce fut le dérapage... la petite machine heurta le muret qui borde la chaussée et passa par-dessus bord. Elle alla s'écraser en contre-bas de la route. Les deux occupants, une jeune fille et le chauffeur, ont été légèrement blessés. Quant à l'auto, elle est sérieusement atteinte par ce looping.

TROISTORRENTS

Mauvaise chute

Alors qu'il regagnait son domicile à Troistorrents, M. Louis Granger âgé de 31 ans, a fait une chute de 2 mètres au bas d'un mur de soutainement bordant la chaussée.

Victime d'une cheville cassée et d'une plaie au cuir chevelu, il a été conduit à l'hôpital du district de Monthey.

Chronique d'

ARDON

Soirée de la fanfare « Helvétia »

C'est dans la sympathique salle de la Coopérative que la fanfare radicale nous conviait, dimanche dernier, à son concert d'hiver. L'habituel public est venu encourager ces musiciens qu'il applaudit au lever du rideau. Le pupitre de direction est confié au professeur M. Henri Bujard.

La « Marche des Mousquetaires » ouvre la partie musicale, sitôt suivie par « Prélude » de Rachmaninoff. L'on remarque que l'on a mis l'accent, tout au long des productions, à faire travailler séparément chaque registre. Sortant peut-être des chemins battus, du moins chez nous, ces exécutions n'obtiennent pas moins un réel succès. La fantaisie sur l'opéra « Le Trouvère » de G. Verdi, nous a particulièrement plu. Sans nous forcer l'imagination, il nous semblait suivre les évolutions d'un ballet merveilleux se terminant par un tourbillon qui porte au paroxysme l'étonnement des spectateurs. Les bravos crépitent unanimes. Le directeur satisfait désigne les Bruttin, Delaloye, Penon et Bessard qui par leurs soli contribuèrent à la réussite de cette interprétation. Encore une marche où de nouveau le piston solo apporte sa note claire avant de laisser la parole au président de la société, M. Arnold Gaillard, qui adresse à l'assistance de chaleureuses paroles de remerciements. Il ne manque pas de féliciter M. Roger Delaloye nommé membre d'honneur de la Fédération valaisanne des musiques, à laquelle il compte vingt ans d'activité dans le comité. Le directeur a également droit à ses compliments, il accepte de bonne grâce les fleurs qu'une fillette lui offre au nom des musiciens.

La seconde partie ne demeure pas en reste avec la première. Nous relevons « Don Pasquale », ouverture sur l'opéra de G. Donizetti et « L'Eté indien » d'Eric Ball, dans lequel la voix du Grand Chef est donnée avec pureté par le baryton solo. Deux marches entraînantes à souhait clôturent le programme qui a dû demander beaucoup de peine et de persévérance à l'«Helvétia» qui s'est surpassée.

Le temps de permettre de libérer la piste de danse et l'orchestre « Michel Sauthier » ouvre le bal qui ne prendra fin qu'au petit matin. Pendant ce temps, les invités et représentants des sociétés avoisinantes partagent, au sous-sol, le verre de l'amitié avec les organisateurs de cette belle soirée. Dans la salle de danse l'ambiance est exceptionnelle tandis que la petite tombola n'est pas oubliée et tout le monde tente sa chance. Cependant l'heure de la séparation arrive et chacun rentre chez soi ravi et comblé.

VOTRE RADIO EST EN PANNE ?
Tél. 51227
RADIOMODERNE - SIERRE
Radio - Télévision - Enregistreurs

Pensez aux petits oiseaux !

Avis officiels

Appartements. — L'administration municipale de Sion est souvent appelée à donner les noms de personnes chez qui on peut s'adresser pour la location d'appartements. Dans le but d'établir un registre en vue d'informer le public, nous prions les agents d'affaires et les régies immobilières s'occupant professionnellement de locations d'appartements de s'inscrire au Greffe municipal. L'Administration.

Enlèvement à Sion

Samedi vers 22 heures, des témoins ont assisté « impuissants » vu la rapidité de l'action, à un enlèvement. L'opération s'est déroulée à proximité de la grande fontaine sur le Grand-Pont. Nous apprenons que la victime est M. Adolphe Michelet, agent d'assurances à Salins, représentant de la compagnie Alpina. La police avisée d'urgence n'a pour le moment pu découvrir le lieu du séquestre, des perquisitions dans les catacombes du Grand-Pont et dans les caves de la classe 10 n'ayant donné aucun résultat. Par contre, le mobile est connu. La compagnie Alpina avait ouvert une compétition pour la conclusion d'assurances, entre le personnel de l'agence valaisanne. La police soupçonne que profitant de l'absence de l'agent général, M. R. Blanc, le personnel de l'agence ne soit pas étranger à cet enlèvement. L'enquête continue.

Memento
DES CINEMAS SEDUNOIS

LUX, tél. 2 15 45. — Réédition d'un grand succès de Fernandel : **Jim la Houlette.**

CAPITOLE, tél. 2 20 45. — Une œuvre de grande classe tirée du roman de Georges Simenon : **« Le fond de la bouteille ».**

L'ARLEQUIN, tél. 2 32 42. — Pierre Fresnay nous revient dans une aventure extraordinaire : **« Les fanatiques ».**

Jeudi soir chez vous
café complet

Pharmacies de service
dès samedi et toute la semaine

SIERRE
PHARMACIE DE CHASTONAY, tél. 5 14 33.

SION
PHARMACIE DE LA POSTE, tél. 2 15 79.

MARTIGNY
PHARMACIE MORAND, tél. 6 10 05.

Dans nos sociétés

SIERRE

SOCIETE DE CHANT EDELWEISS, MURAZ. — Répétition générale vendredi à 20 h., pour le concert de Pâques.

GERONDINE. — Répétition générale. Jeudi, dernière répétition avant le concert.

MUSIQUE DES JEUNES. — Jeudi, répétition générale.

STE-CECILE. — Vendredi, répétition générale.

CHANSON DU RHONE. — Samedi, répétition générale.

SION

CHŒUR MIXTE DU SACRE-CŒUR. Ce soir, répétition générale, à 20 h. 30, au local habituel. Présence indispensable. Dimanche, le chœur chante la messe paroissiale.

SECTION « CROIX D'OR ». — Tous présents à 20 h. le 14 mars pour la messe célébrée en la chapelle St-André (Cathédrale).

STE DES PECHEURS DE SION. — Permis des canaux 1958. Les permis seront délivrés jeudi 13 et vendredi 14 mars dès 20 h. au Café Industriel, Sion. Se munir d'une photo et du permis du Rhône. Le Comité.

HARMONIE MUNICIPALE de Sion. - Vendredi 14 mars à 20 h. 25, précises répétition.

CHŒUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Jeudi, répétition générale. Dimanche 16, le Chœur ne chante pas.

C.S.F.A. — Dimanche 16 mars, course à Verbier. Renseignements et inscriptions chez Mlle Muller, rue de Conthey. Dernier délai d'inscription jeudi à 18 h. 30.

C.S.F.A. — Dimanche 16 mars, course à Verbier. Inscriptions et renseignements chez Mlle Muller, rue de Conthey.

CIBLE DE SION. — Assemblée générale le jeudi 13 mars 20 h. 30, grande salle Café Industriel.

Memento artistique

MARTIGNY

GALERIE D'ART (derrière Gonset). — Exposition permanente de toiles, reproductions, meubles anciens et objets d'art.

CHRONIQUE DE SION

Les obsèques de Me J.-Jérôme Roten

Une grande foule, émue et recueillie, attristée par la mort tragique du sous-préfet de Sion a rendu un ultime hommage à Me Jean-Jérôme Roten, hier matin à Sion.

En tête du cortège funèbre trois membres du Conseil d'Etat, MM. Marcel Gard, Marcel Gross et Ernest von Roten représentaient officiellement le Gouvernement cantonal, puis venaient les préfets et sous-préfets, les autorités communales de la ville de Sion, les autorités judiciaires, les membres des autorités de diverses communes, les membres de sociétés auxquelles appartenait le défunt, les contemporains, les représentants des sociétés saviésannes. D'innombrables couronnes et autres gerbes de fleurs entouraient le cercueil et le corbillard derrière lesquels suivaient douloureusement éprouvés le fils de Me Roten, ses frères et les familles parentes et alliées.

Tout Sion et de nombreuses délégations des villages du Centre avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure une forte personnalité valaisanne trop tôt disparue au cours d'un terrible accident.

De Savièse, on était venu en masse et l'on sentait l'amitié sincère qui unissait le disparu et ceux de ses concitoyens, camarades de jeunesse, amis de toujours.

Les imposantes funérailles reflétaient la grande estime de toute une population envers Me Jean-Jérôme Roten, dont les qualités de cœur et d'esprit étaient fort appréciées dans tout le canton du Valais et au-delà de nos frontières.

Qu'il repose en paix dans cette terre qu'il chérissait, au pied de sa commune, au cœur d'un territoire dont il fut un des personnages les plus marquants.

Des muets vous parlent...

Si vous vous imaginez que je plaisante, détrompez-vous ! Aurais-je le cœur de le faire sur un tel sujet ? Il s'agit, en fait, d'une séance de démutisation à laquelle le comité du Gala de bienfaisance se propose de vous faire assister dans le cadre de sa journée de sympathie envers les enfants de l'Institut du Bouveret, le 22 mars. Son intention n'est pas de vous apitoyer. Il souhaite plutôt vous intéresser à ce qui se fait pour donner la parole à ceux qui en sont privés.

Si vous deviez, un jour, vous voir entourés de ces enfants qui tentent de vous faire comprendre par l'intensité de leurs regards ce que leurs lèvres ne peuvent pas prononcer, peut-être saisiriez-vous alors toute la valeur de l'enseignement entrepris par leurs admirables éducatrices.

L'une d'entre elles pose sur son propre larynx la main de l'enfant et dit une lettre ou une syllable, dont il perçoit ainsi les vibrations. Par cet espoir mis en commun, quels liens puissants se tissent entre la maîtresse, dont la patience est infinie et son élève dont le désir d'apprendre est sans limite ! Celui-ci, qui lit sur les lèvres et entend par la peau, si je puis me permettre cette image, répète les lettres, les sons, un à un, inlassablement. Puis, étape après étape (et celles-ci seront plus au moins longues) il dira des mots, des phrases et pourra finalement communiquer avec ses semblables. Ce jour-là il aura le sentiment qu'une barrière se brise, qu'une porte s'ouvre devant lui : une vie nouvelle commence.

Qui ne voudrait apporter sa pierre à la réalisation d'un tel programme ? Que ne ferions-nous pas pour que les muets nous parlent et que les sourds entendent ?

Dominique.

N.B. - Ce gala se donne en carême avec l'autorisation de Mgr l'évêque car le bénéfice est destiné à une œuvre de bienfaisance.

Restons unis, mes frères...

Unis et disciplinés dans l'accomplissement de leur apostolat social, humanitaire et chrétien, les abstinents catholiques de notre cité, groupés sous l'étendard de la Croix d'Or, reconnaissent l'utilité de la prière, arme la meilleure parfois lorsqu'ils doivent affronter des difficultés imprévisibles et mener à bonne fin l'œuvre entreprise.

Il faut du courage pour continuer la lutte, aller au secours des pauvres buveurs et ne pas se décourager lorsqu'on est mal reçu, rabroué peut-être. Et vingt fois sur le métier ne convient-il pas de se remettre à la besogne ? Tout est simplifié lorsque l'aide de Dieu est assurée.

Vendredi soir, 14 mars, abstinents, amis sincères, sympathisants de la Croix d'Or se retrouveront nombreux à 20 h. précises, en la chapelle St-André (Cathédrale) pour l'office divin célébré par M. l'abbé Lugon, aumônier dévoué et compétent de la section locale.

Vermouth
NOBLESSE

Une nouvelle sensationnelle

Sidney Béchet, le célèbre clarinettiste, donnera prochainement à Sion un unique concert de gala.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE

PREVISIONS VALABLES JUSQU'A JEUDI SOIR

Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : Nuit en général claire. En plaine, températures minima voisines de —7 degrés. Jeudi ciel couvert. Neige. Dans l'ouest du Plateau et au pied nord du Jura pluie probable dans l'après-midi ou la soirée. Hausse de la température spécialement en montagne. En plaine vents variables irréguliers, en montagne vent d'Ouest à Nord-Ouest modéré à fort.

Sud des Alpes et Engadine : Tout d'abord beau temps par ciel variable, puis augmentation de la nébulosité. Précipitations probables. Nuit froide. Jeudi hausse de la température spécialement en montagne. Vent du Nord faiblissant, en montagne vent tournant à l'Ouest.

PROGRAMME RADIO

JEUDI 13 MARS

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Concert matinal ; 12.15 Le quart d'heure du sportif ; 12.45 Informations ; 12.55 Musique sans passeport ; 16.30 Vos refrains favoris ; 17.50 Le micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps; 20.00 Le feuilleton : Les Assassins de l'Ordre ; 20.30 Echec et mat ; 22.30 Informations ; 22.55 Nocturnes.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique légère ; 7.00 Informations ; 12.00 Variétés populaires ; 12.30 Informations ; 13.25 Les beaux enregistrements ; 16.25 Musique de chambre ; 18.45 Carrousel de chansons ; 19.30 Informations ; 20.00 H. Carste et son orchestre ; 22.15 Informations ; 2.20 Jazz à la carte.

POMPES FUNÈBRES VALAISANNES
2.28.30
CORBILLARD AUTOMOBILE
Cercueils - Couronnes - Transports
J. Vœffray & Fils
Rue des Portes-Neuves - SION

Le Docteur André **Repond ;**
Madame et Monsieur Xavier **Remy-Repond ;**
Monsieur Albert **Repond ;**
Madame et le Docteur Jean-Pierre **Dubois-Repond** et leurs fils ;
Madame Réhane **Repond** et son fils ;
Madame et Monsieur Roger **Montandon-Repond ;**
Madame et Monsieur Denis **de Rougemont-Repond ;**
Le professeur Dr Maurice **Remy** et Madame Maurice **Remy** et leurs fils ;
Monsieur et Madame Jacques **Remy** et leur fille ;
Réhane et Jean-Blaise **Hemmeler ;**
Madame Antoine **Contat,** ses enfants et petits-enfants ;
Le Docteur et Madame Charles **Contat ;**
Les familles **Contat, Repond,** les familles parentes et alliées, ont l'honneur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME
Paul REPOND
née Julie Contat
co-fondatrice de la Maison de Santé de Malévoz (Malévoz)

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et parente, décédée le 11 mars 1958 à l'âge de 95 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré le vendredi 14 mars à 11 heures en l'église de Saint-Pierre-de-Fribourg.

L'inhumation aura lieu ultérieurement à Villarvolard.

1, Avenue Gambach, Fribourg.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Pour l'arrivée du printemps

les Complets

les Vestons

les Pantalons

et tous les accessoires masculins les plus séduisants, sont réunis chez le spécialiste

Gérondet SION

La marque préférée de l'homme élégant

Pour le printemps

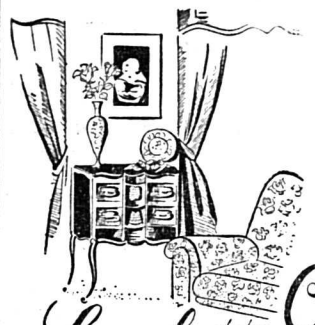

votre intérieur rénové de fenêtres élégamment habillées par la

BOUTIQUE DECORATION

Loulette Antille

Av. Pratifori 25 — Tél. 2 29 30, SION

Charcuterie tessinoise

	le kg. Fr.
Salami extra	10.50
Salami 1ère qual. Type Milano	9.—
Salami 1ère qual. Type Varzi	9.50
Salami populaire (occasion)	5.—
Salametti 1ère qual. Type Milano	7.50
Saucisses de porc, fraîches	5.—
Mortadella Bologna, 1ère qual.	5.—
Mortadella Bologna, 2ème qual.	4.—
Saucisses de chèvre, extra	2.20
Cervelats, la paire	—.65
Viande de vache pour bouilli et ragoût	3.—

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Paolo Fiori - Locarno

Tél. (093) 7 15 72

TOUT POUR MONSIEUR

NOTRE RAYON SPECIALISE VOUS OFFRE

Les nouveautés 58

en

Vestons sport
Blazers unis ou rayés
Complets ville
Manteaux de pluie

GRANDS MAGASINS Gonset SA

SION

Entrée spéciale rue des Creusets

Blocs en tous genres

livrés très rapidement par l'

IMPRIMERIE GESSLER & Cie SION

GRANDE SALLE
Bâtiment scolaire protestant

VENDREDI 14 MARS, A 20 h. 30

« Terre Valaisanne »

Film de Roland Muller

et la

CHANSON DU RHONE

Direction M. Daetwyler

Entrée Fr. 2.— Enfants Fr. 1.—

Borgward - Isabella

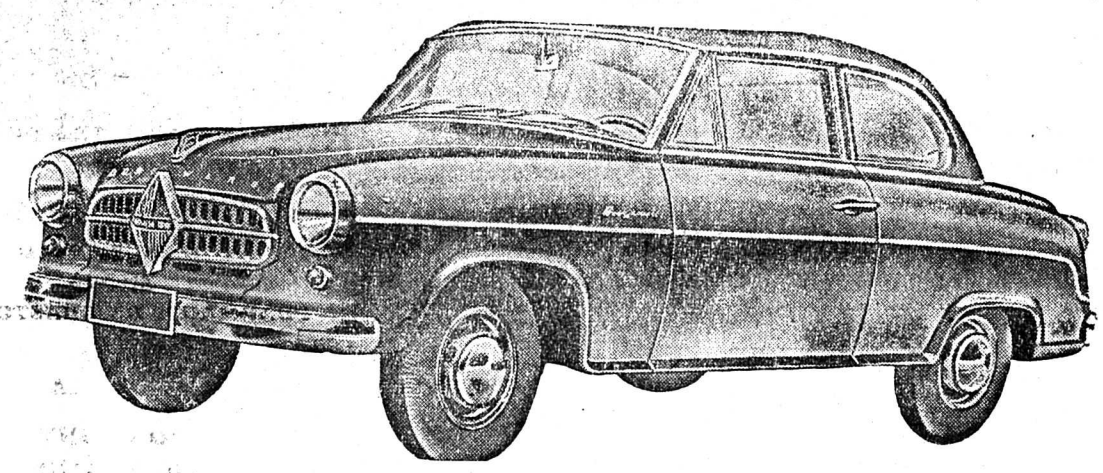

Une voiture unique dans sa classe

Aussi spacieuse que bien des voitures de plus forte cylindrée
Aussi puissante que ces mêmes voitures
Aussi racée qu'aucune autre puisse l'être

Limousine	4-5 places, 8/60 CV DIN, vitesse 130 km./h., 4 vitesses entièrement synchronisées, depuis . . .	**Fr. 9900.-**
Combi	avec porte arrière, 4-5 places, 8/60 CV DIN., vitesse 130 km./h., 4 vitesses entièrement synchronisées, depuis	**Fr. 10850.-**
Touring-Sport	8/75 CV DIN, vitesse 150 km./h., depuis	**Fr. 11650.-**
Coupé-Luxe	8/75 CV DIN, vitesse 150 km./h.	**Fr. 15500.-**

AGENCE :

Neuwerth & Lattion, Garage, Ardon, tél. 027 41346

Achetez maintenant ces tulipes et jonquilles

Cette étiquette de garantie rehausse votre hommage fleuri — délivrée par le fleuriste et l'horticulteur seulement

Femme de ménage

est demandée à l'année, pour quelques heures par semaine.

Tél. 2 10 42.

A vendre

Citröen

mod. 47, 11 légère, entièrement revisée, peinture neuve, bons pneus. Prix Fr. 2000.—.

Ecrire sous chiffre P 3700 S, à Publicitas, Sion.

A vendre

fourgonnette VW

mod. 54, bon état. Prix Fr. 4000.—.

Ecrire sous chiffre P 3701 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

guitare

occasion.

Ecrire sous chiffre P 3706 S, à Publicitas, Sion.

Classeurs

« Fédéral » à vendre en très bon état. Fr. 1.50 pièce. Envoi contre remboursement.

S'adr. Pierre Mudry, Sierre. Tél. 5 15 42.

Bertis & Cie SION

La belle confection

Je cherche

jeune fille

comme sommelière débutante.

Offres au Café de l'Ecusson Vaudois, Chapelle s/Moudon (Vd).

A vendre

combi VW

en parfait état, mod. 54 prix intéressant.

S'adr. Garage Rossier-Tschopp, Chippis. Tél. 5 12 99.

erche pour café
n

melière

nfiance.
e sous chiffre P
S à Publicitas,

e homme, natio-
italienne possé-
diplôme de

sinateur-
itecte

he emploi, tout de
ou date à conve-

sous chiffre P
S, à Publicitas,

café-restaurant
n cherche

melière

ain assuré, con-
réguliers, ainsi
ne jeune fille pour
nage.

sous chiffre P
S à Publicitas,

Serveuse

parlant quatre langues, cherche place dans café-rest. sur place. Bonnes références.

Faire offres écrites sous chiffre P 20 262 S, à Publicitas, Sion.

On cherche

sommelière

connaissant très bien la restauration.

Ecrire sous chiffre 800 au bureau du journal.

On cherche Mayens de Sion

pâturage

avec grange-écurie. S'adr. sous chiffre 801 au bureau du journal.

On cherche jeune homme comme

magasinier

S'adr. chez Henri Lugon, chaussures.

A vendre

pommes de terre

consommation Ackersegen au prix de Fr. 24.— les 100 kg.

Se recommande : Ulrich-Fruits, Sion. Tél. 2 12 31.

A vendre

génisse

race d'Hérens, marque métallique M.M. croix fédérale, 3½ ans, prête au veau.

S'adr. Théodule Berthod, Bramois. Tél. 2 22 74.

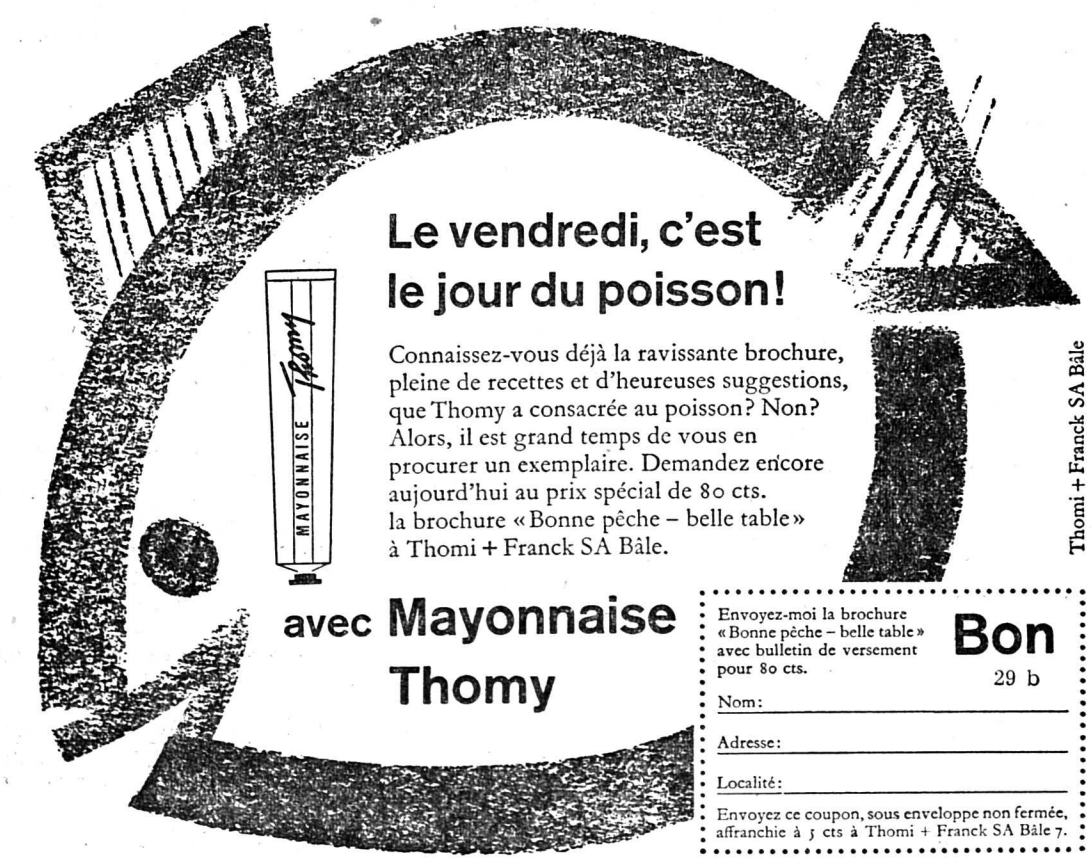

En Indonésie, les rebelles se défendent avec succès

(AFP) — On apprend, selon des nouvelles en provenance de Bangka, que les aérodromes des petites îles de Bangka et de Billiton, au sud-est de Sumatra, ont été interdits aux appareils civils à la suite d'instructions du commandement aérien en date du 10 mars.

Une mesure similaire a été appliquée aux aérodromes de l'archipel de Riau.

(AFP). — Selon l'agence Antara, le commandant d'aviation Agus Suroto, du bureau d information des forces aériennes, a déclaré que le bombardement et le mitraillage des positions occupées par les rebelles dans le centre de Sumatra ont été strictement limités aux installations militaires et autres objectifs d'importance stratégique et des coups de semonce ont été tirés avant le début du bombardement. Ces actions, a ajouté le commandant Suroto, n'ont pas été dirigées contre le peuple, mais uniquement contre les rebelles et leurs forces.

Un porte-parole de l'ambassade d'Indonésie à La Haye a déclaré mercredi que des troupes du gouvernement central de Djakarta, y compris des parachutistes, avaient entrepris des opérations contre les partisans du mouvement rebelle du centre de Sumatra, afin de « nettoyer la région et de la débarrasser des insurgés ». Des forces de terre, de mer et de l'air participent à cette action combinée.

Le porte-parole a ajouté que le gouvernement indonésien ne voulait pas que ses opérations de nettoyage dégénèrent en une guerre. Il se refusa à indiquer le nombre des soldats qui participent aux opérations. Il précisa que pour le gouvernement central, l'action entreprise actuellement ne différait en rien des opérations difigées contre la secte fanatique du « Darul Islam » ou contre le soulèvement communiste de 1948 ou n'importe quel autre mouvement subversif. Le général de brigade Djatikusomo, qui commande les forces gouvernementales, a reçu pour instruction de limiter au minimum les pertes humaines.

Le porte-parole de l'ambassade indonésienne exposa ensuite que Bengkalis, une des trois îles dont on avait annoncé qu'elles avaient été nettoyées par les forces gouvernementales, avait été occupée vendredi dernier. Il qualifia la situation de « sérieuse » et ajouta que le gouvernement central était résolu à « écraser le complot des rebelles et à s'opposer à toute intervention, d'où qu'elle vienne ». Il ajouta : « un compromis avec les rebelles est impossible. S'ils le veulent, ils peuvent se rendre ».

DECRET

Les membres de gauche du gouvernement indonésien ont invité mercredi celui-ci à se conformer à l'opinion publique, dressée contre les rebelles de Sumatra et à promulguer un décret qui condamne la rebellion.

M. Djuanda, premier ministre et ministre de la défense, s'est entretenu mercredi avec les chefs d'état-major de la marine et de l'aviation. Les observateurs à Djakarta font remarquer à ce propos qu'il y a des symptômes que le gouvernement central envisage la promulgation d'un tel décret.

PARACHUTISTES

Le lieutenant-colonel Dechlan-Djambek, « ministre de l'Intérieur » du gouvernement insurrectionnel du centre de Sumatra, a affirmé mercredi à la radio rebelle de Padang que les parachutistes du gouvernement central indonésien avaient atterri mercredi matin à 3 h. 30 (heure locale) sur l'aérodrome de Pakan Bahru, non loin de la côte orientale de Sumatra. Les parachutistes furent engagés en combat par les forces rebelles. Il y aurait eu dix morts de part et d'autre.

Pakan Bahru se trouve au centre des champs pétrolifères de la « Caltex » où la société américaine avait arrêté le travail lundi, à la demande du gouvernement indonésien. Pakan Bahru se trouve à 90 milles à l'intérieur de l'île Bengkalis, sur le détroit de Malacca, où la semaine dernière des troupes du gouvernement central indonésien atterrirent, sans avoir, semble-t-il, rencontré des résistances.

Le colonel Djambek déclara à la radio que les troupes du gouvernement central avaient remporté un succès de début. Il appela la population des régions occupées par les rebelles à demeurer ferme et à comprendre que la lutte n'avait fait que commencer. Tout ce qu'elle aura à souffrir sous les forces de Soukarno ne sera que temporaire.

Peu après l'allocution du colonel Djambek, l'émetteur rebelle a diffusé la nouvelle que de « violents combats » étaient en cours à Pakan Bahru. Les forces de Soukarno se heurteraient à la vive résistance des forces insurgées.

Avant que les troupes parachutées ne soient lâchées sur l'aérodrome de Simbang Tiga, l'aviation indonésienne avait bombardé le terrain d'atterrissage. Celui-ci se trouve à 210 km. du centre rebelle de Padang. Pakan Bahru est reliée à Padang par une route et avec la côte orientale de Sumatra par le fleuve Siak.

LES PARACHUTISTES SONT ENCERCLES

L'émetteur rebelle de Padang a annoncé un peu plus tard que les forces rebelles avaient encerclé les parachutistes gouvernementaux sur l'aérodrome de Pakan Bahru. La radio a précisé que ces 300 hommes avaient été transportés par 20 avions de transport « Dakota ».

Radio-Padang a ajouté que dans tout le centre de Sumatra, des formations de volontaires et des unités de la Croix-Rouge sont constituées.

Enfin, cet émetteur a confirmé que des troupes du gouvernement central s'étaient emparées de l'île de Bengkalis, au large de la côte est de Sumatra, vis-à-vis de Singapour. Cette île avait été laissée par les insurgés « inoccupées à dessein ».

Krupp fait sauter des cheminées gigantesques

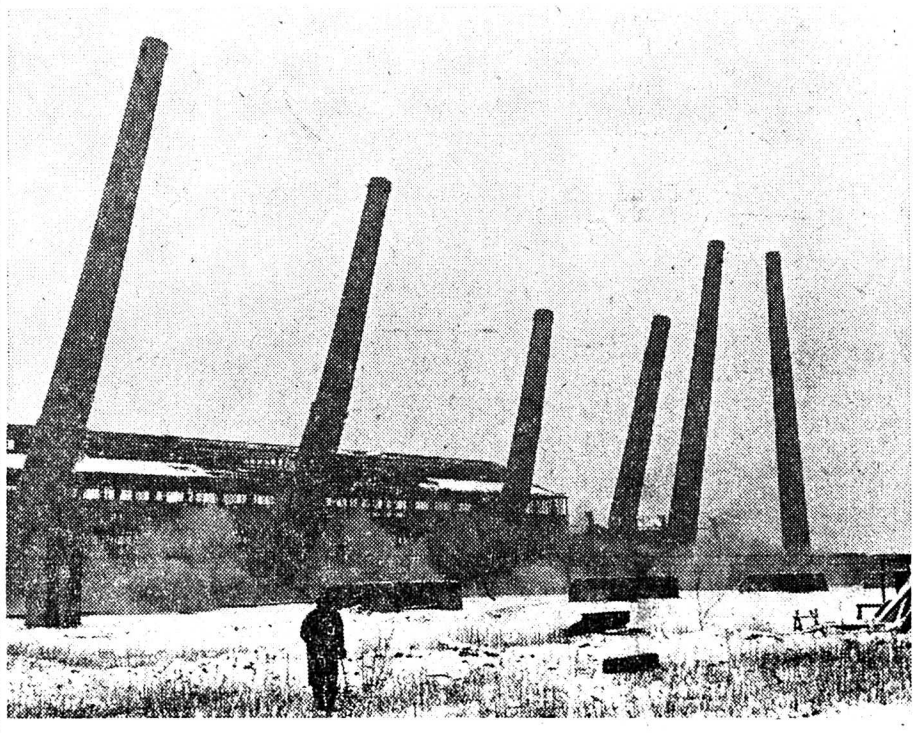

Hier des monuments gigantesques de la technique moderne, aujourd'hui surannés et inutiles : c'est le destin de la plupart des installations et inventions de notre siècle. Notre image dramatique montre l'enfoncement simultané de six cheminées gigantesques de la fabrique Krupp à Essen. Chacune de ces cheminées avait une hauteur de 67 mètres.

La «Vanguard» n'est pas partie

(AFP) — C'est quatorze secondes avant l'heure prévue pour le lancement de la fusée « Vanguard » porteuse d'un satellite que la crainte d'une explosion contraignit les techniciense de la marine à ajourner leur tentative, apprend-on mercredi après-midi à Washington.

L'oxygène liquide, introduit dans les réservoirs à une température de 167 degrés centigrades au-dessous de zéro, s'échauffait progressivement en raison de la longueur des préparatifs et sa dilatation pouvait faire redouter une explosion.

Dans les milieux compétents, on souligne que l'instabilité extrême de l'oxygène liquide constitue fréquemment le point faible des fusées qui l'utilisent.

Le succès de « l'explorateur » estime-t-on dans les milieux spécialistes ,est en partie du fait que trois des quatre éléments de sa fusée porteuse utilisaient des carburants solides, alors que deux des trois étages de la fusée « Vanguard » sont propulsés à l'aide de « liquides ».

Ces difficultés, conclut-on, montrent la nécessité impérieuse d'accélérer le développement des missiles à carburants solides, tels que le « polaris » de la marine américaine, ou le futur « minuteman » de l'aviation.

Joseph Volken reçoit gratuitement son permis de chasse

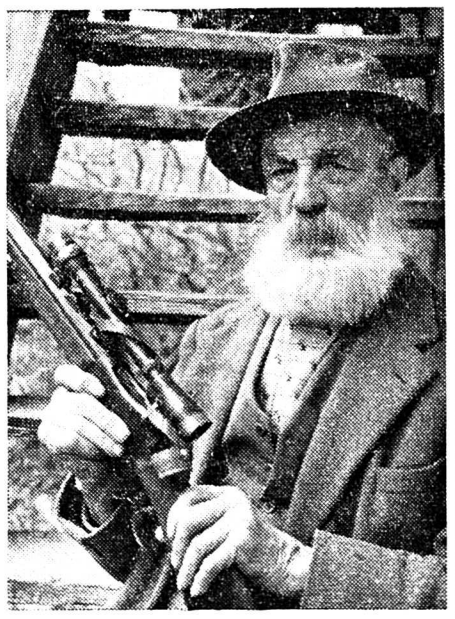

Le monde des chasseurs et des pêcheurs connaît des histoires aussi typiques qu'incroyables. Mais l'histoire suivante n'est pas un de ces récits de chasseur : le Conseil d'Etat valaisan a fait présent d'un permis de chasse au citoyen de Glis, Joseph Volken à l'occasion de son 84ème anniversaire, car ce vétéran de la chasse a acheté pas moins de 66 permis.

DERNIERE HEURE

SIERRE

GRAVE ACCIDENT

UNE SEDUNOISE GRIEVEMENT BLESSEE

Alors qu'elle circulait, hier soir sur le tronçon de la route cantonale Granges-Sierre, une voiture Opel dans laquelle avaient pris place Mlle Kalbfuss Marguerite, née en 1934, demeurant à Sion et MM. Michelet Jacques et Pitteloud J.-P., de Sierre, est venue se jeter contre un peuplier au lieu dit les Millières.

Mlle Kalbfuss a été transportée à l'hôpital de Sierre avec une commotion cérébrale et des blessures au visage et aux membres. On ne peut encore se prononcer sur son état.

Les deux autres occupants s'en tirent sans mal, croit-on.

Quant à la voiture, elle est hors d'usage.

BUDAPEST

Condamnations en Hongrie

(Reuter) — Une feuille provinciale parvenue mercredi à Budapest rapporte qu'un tribunal a condamné à Szegedin, en Hongrie méridionale, une personne à la peine de mort et 9 autres à des peines de prison allant jusqu'à 15 ans pour complot contre l'Etat pendant le soulèvement de 1956. Josef Kovács, condamné à mort est accusé d'avoir dirigé une organisation « qui a préparé la résistance armée contre les forces soviétiques ». Il a commandé une troupe de police qui avait été instituée par « un comité national » qu'il présidait.

BUENOS AIRES

La grève du personnel bancaire en Argentine

(AFP) — Le comité de grève des employés de banque a décidé ce matin la reprise du travail, mais a donné en même temps l'ordre de grève perlée.

On sait que le gouvernement avait réquisitionné depuis le 10 mars les employés de banque, pour mettre fin au mouvement de grève qui paralysait la vie économique et financière du pays depuis 42 jours.

LE BULLETIN INTERNATIONAL

Fin de la «nouvelle démocratie» en Chine communiste

de notre correspondant à Hong-Kong

La politique de collaboration et d'émulation qui avait été inaugurée il y a une année par Mao Tsé Toung appartient définitivement au passé. Le congrès populaire national chinois, qui a eu lieu en février à Pékin, a renoncé en effet à la collaboration des éléments non-communistes, qui n'étaient que tolérés, pour se rallier complètement au système imposé par le marxisme-léninisme. Après la campagne déclenchée l'année dernière contre les éléments contre-révolutionnaires, il s'agit maintenant de combattre les tendances vers la droite. Les premières passes dans ce sens ont abouti à l'élimination de trois ministres et de plus de cinquante députés du congrès populaire.

Cette vaste action tendant à renforcer politiquement et idéologiquement le communisme n'est pas dirigée en premier lieu contre l'ancienne classe des propriétaires, contre les commerçants, les industriels et les gros propriétaires fonciers, mais surtout contre les intellectuels dont la collaboration était, au début, indispensable au parti qui dresse maintenant contre eux un acte d'accusation.

Contrairement aux Bolchevistes — qui avaient liquidé tous les groupes non communistes après la révolution d'octobre — on a suivi en Chine une autre voie en tolérant d'abord les petits partis et en les obligeant à se rallier au front populaire qui était complètement sous le contrôle des communistes. Les intellectuels sans tendances politiques réelles purent poursuivre leur activité pour autant qu'ils ne compromettaient pas les buts poursuivis par le régime communiste.

Actuellement, Pékin se sent probablement assez fort pour changer d'attitude. Dans son rapport concernant la liquidation des éléments de droite, le secrétaire général du parti communiste chinois, Teng Hsiao Ping, soulignait que les intellectuels constituaient l'opposition principale contre le prolétariat (c'est-à-dire le parti communiste) et occupaient encore des positions importantes et jouissaient toujours d'un prestige considérable. Le moment était donc venu de les priver de tous pouvoirs.

Le régime de Pékin n'avait il est vrai laissé aucun doute quant aux buts qu'il poursuivait. On savait que la «nouvelle démocratie» n'était que provisoire, que l'on renoncerait tôt ou tard au caractère démocratique de la révolution pour instaurer, comme en URSS, une dictature de minorité.

Au début, on s'attendait à une longue évolution et n'entendait pas se presser comme c'est le cas actuellement. Les observateurs qualifiés estiment que — sous l'impression de la puissance politique soviétique et des conquêtes techniques de l'URSS — le régime de Pékin a décidé d'accélérer son propre mouvement révolutionnaire. En tout cas, les communistes chinois sont fascinés par les spoutniks, les fusées et autres découvertes de marque russe. Ces succès soviétiques ont renforcé leur opinion, selon laquelle le socialisme ne peut être réalisé intégralement sans que l'on suive l'exemple de l'URSS. On a donc commencé à Pékin à considérer le communisme modéré et même la tendance libérale comme un obstacle. On veut se débarrasser sans tarder de tout ce qui peut freiner l'élan dans une nouvelle direction.

Que les communistes chinois s'efforcent d'appliquer les méthodes de leurs maîtres soviétiques, cela est prouvé par le fait que, parallèlement à la lutte contre les intellectuels et à l'élimination des éléments de droite, on s'efforce à Pékin de créer une nouvelle couche de dirigeants choisis dans le prolétariat même, c'est-à-dire au sein du parti communiste.

C'est pourquoi la pression exercée sur les «indifférents» a été renforcée dans toutes les écoles supérieures. On attribue une plus grande importance à l'éducation et à l'enseignement technique et scientifique. Pékin veut disposer d'une nouvelle élite intellectuelle pouvant se mesurer avec celle soviétique. Dans dix ans, affirme-t-on à Pékin, on aura rattrapé les Russes dans le «secteur de l'intelligence.»

Une journée dans le monde

LA LUTTE A OMAN

(AFP) — Le bureau de l'Imanat d'Oman à Damas signale que les combattants d'Oman ont attaqué l'aérodrome d'Obri, d'où les avions britanniques prennent le vol pour bombarder les bastions de ces combattants. Ce bureau ajoute que « les combattants ont livré une bataille rangée aux soldats britanniques qui gardent cet aérodrome et leur ont infligé des pertes considérables ».

UN DON SUISSE A ISRAEL

Ag. — Récemment, le peintre Cuno Amiet fit dont d'un de ses tableaux représentant des fleurs au « Museum of Modern Art » à Haïfa. A l'occasion de la remise de cette œuvre, Mlle M. Weidmann, de la légation de Suisse en Israël, a fait une conférence sur la peinture suisse d'aujourd'hui et dans laquelle elle a retracé l'œuvre de Cuno Amiet qui célébrera le 28 mars son 90ème anniversaire.

CHAMBRE POPULAIRE D'ALLEMAGNE ORIENTALE

(DPA) — Les anciens chefs communistes Schirdewan, Wollweber et Oelssner, récemment limogés par le secrétaire du parti Walter Ulbricht, ont abandonné leurs sièges à la Chambre populaire d'Allemagne orientale.

CONDAMNATION DE DEUX « TEMOINS DE JEHOVA »

(DPA) — Deux « témoins de Jehova », accusés d'introduction et de diffusion illégale de publications de leur secte en Allemagne orientale, ont été condamnés par un tribunal de Leipzig à plusieurs années de réclusion.

ALLOCATION POUR MISSION DANGEREUSE

(Reuter) — Le cabinet français a décidé mercredi que toutes les unités de police, qui seraient utilisées en Algérie dans les régions occupées par les rebelles, toucheraient une allocation spéciale pour mission dangereuse de 260 fr. par jour et par homme. En revanche, les patrouilles ordinaires ne touchent aucune allocation spéciale.

DISSOLUTION DES PARTIS POLITIQUES EN SYRIE

(AFP) Un décret portant dissolution immédiate de tous les partis et organisations politiquee existant actuellement dans la province syrienne a été publié ce soir par le président Nasser, annonce la radio du Caire.

POURQUOI LE SATELLITE N'EST PAS PARTI

(AFP) — Hier, peu avant midi, il était décidé que le satellite américain « Vanguard » ne prendrait pas son envol. Les techniciens se sont bornés à déclarer que des « difficultés techniques de dernière heure » avaient empêché le départ de Bébé-lune No 2.

CENSURE A CUBA

(AFP) — Le gouvernement cubain a décrété la censure de toutes les informations de presse. Cette mesure est applicable immédiatement. Le cabinet cubain est actuellement en session : il étudie l'éventualité de la suspension des garanties constitutionnelles pour empêcher une grève générale qui menace d'éclater.

POUR LE RETABLISSEMENT DE LA PEINE DE MORT EN AUTRICHE

(APA) — M. Graf, ministre de la défense nationale, s'est prononcé dans un discours pour le rétablissement de la peine de mort, qui selon lui, correspondait à la volonté de la majorité du peuple autrichien.

LE TRAFIC AERIEN ENTRAVE PAR LA NEIGE

(ANSA) — Il a neigé en abondance mercredi matin et au début de l'après-midi à Rome. A la suite du froid, la neige est restée pendant quelque temps sur les routes et sur les toits. Sur l'aérodrome romain de Ciampino, les chutes de neige ont entravé le service au sol du trafic aérien international. Plusieurs appareils ont renoncé à atterrir et ont été dirigés sur d'autres aérodromes. Le service aérien entre Rome et la Sicile a dû être complètement interrompu en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

DUSSELDORF

Congrès européen de la J.E.C.

(Kipa) — Le Congrès de la Jeunesse Etudiante Chrétienne se tient cette semaine à Düsseldorf avec la participation de soixante représentants de la France, de la Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Suisse et de l'Allemagne. Le thème général des travaux est : « Mentalité et caractéristiques de la jeunesse estudiantine d'aujourd'hui ».